

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

16°

ALGER

24°

TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 21 février 2013 - 11 Rabii Ethani 1434 - N° 203 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE FLN, SUR TOUS LES FRONTS
Regards tournés vers le futur

Boualem Branki

A quelque chose malheur est bon ! dit le vieil adage. La crise ouverte au sein du FLN, même si elle a mis les militants dans l'expectative devant la guerre de tranchée que se livrent les "redresseurs", adversaires farouches de la ligne Belkhadem, et les partisans de ce dernier, a ceci de bon qu'elle met le parti au-devant de l'actualité politique nationale.



● «El djebha», vue de l'intérieur

Page 5

LE GOUVERNEMENT SELLAL À L'ÉPREUVE DU TERRAIN



Walid B.

Le gouvernement semble plus que jamais déterminé à aller de l'avant dans

l'exécution du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et ceci traduit la volonté de

l'Etat à être constamment à l'écoute des citoyens et répondre favorablement à leurs préoccupations quotidiennes. Les

défis sont énormes, mais la détermination et l'engagement du gouvernement Sellal le sont plus. [Pages 3](#)



M. YOUSFI, INVITÉ DU FORUM DU JOURNAL ECH-CHAÂB

31 découvertes d'hydrocarbures réalisées en 2012

- 800 milliards de dollars de revenus en quatre décennies

- Renforcement des mesures de sécurité sur l'ensemble des sites énergétiques

[Page 4](#)

AÏN TÉMOUCHENT

UNE AFFAIRE DE BLANCHIMENT DE 1,60 MILLIARD DE DA ÉLUCIDÉE PAR LA POLICE

[Page 8](#)

SCIENCE et VIE
Les boissons «light»
pourraient être associées à un risque accru de diabète

CULTURE

MUSIQUE
La nouba
andalouse à l'honneur dans le nouveau produit de
Beihdja Rahal



FOOTBALL

LIGUE 1 DE FOOTBALL (22^e J)
DEMAIN À 17H45 :
MCA - CRB
Un derby palpitant à Alger

LIGUE 2 (22^e JOURNÉE)
USM BLIDA-RC ARBAÂ
à l'affiche

[page 24](#)

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

La majorité des cas d'enlèvement de mineurs enregistrés en 2012 étaient des «mises en scène»

[Page 8](#)



MÉTÉO

16° à Alger

RÉGIONS NORD :

• Temps partiellement nuageux avec localement possibilité de quelques pluies sur régions du Centre et de l'Est. Les vents seront modérés localement assez forts (30/50km/h) notamment sur régions du littoral. La mer sera peu agitée localement agitée.

24° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD :

• Temps partiellement nuageux vers le Sud-Ouest le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, ciel dégagé. Les vents seront variables avec quelques soulèvements de sable.

	max	16°	min	12°
Alger	max	17°	min	11°
Oran	max	17°	min	08°
Annaba	max	18°	min	10°
Béjaïa	max	24°	min	07°
Tamanrasset	max	24°	min	07°

Tamanrasset

68
nouveaux transformateurs pour améliorer la distribution électrique

Soixante huit (68) transformateurs électriques sont en cours d'installation dans la wilaya de Tamanrasset, dans le cadre du plan d'urgence de 2013 visant l'amélioration de la distribution électrique, a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-centre).

Un montant de 600 millions DA a été dégagé au titre de ce plan, pour l'installation de ces transformateurs, dont 38 au chef lieu de wilaya et 19 dans la daïra d'In-Salah, un à In-Guezzam et le reste réparti entre les autres régions de la wilaya, a indiqué la même source.

La DGSN chez les agriculteurs

Une délégation de la direction générale de la sûreté nationale, composé de cadres ainsi que d'étudiants de l'école de police, a effectué hier, une visite au salon de l'agriculture, qui est actuellement organisé par le ministère de l'agriculture et du développement rural.

Cette sortie, entre dans le cadre des activités de communication interne et externe de la DGSN, qui tient à renforcer sa collaboration avec les différentes franges de la société. Les éléments de la sûreté nationale ont rendu visite aux différents stands présents au niveau de l'exposition et par la même occasion présentée aux exposants le plan d'action des services de police dans la préservation et la protection de l'environnement.



EUROPE : PSYCHOSE AUTOUR DE LA COMMERCIALISATION DE LA VIANDE DE CHEVAL



Contrôle technique :
5.400
véhicules
immobilisés en 2012

5.400 véhicules ont été immobilisés en 2012 suite au contrôle technique des véhicules, obligatoire depuis 2003, a indiqué mercredi Abdellah Laghrib, directeur général de l'Establishment national de contrôle technique automobile (ENACTA). En outre, 37.740 véhicules ont été soumis à une contre-visite sur les 3.4 millions de véhicules contrôlés en 2012, a précisé M. Laghrib à la Radio nationale. De nouvelles normes de contrôle technique vont entrer en vigueur à compter du mois d'avril prochain, a annoncé par ailleurs le même responsable, selon lequel le mois de mars sera consacré à l'explication de ces nouveautés dans le contrôle qui vont toucher de nouveaux organes du véhicule, y compris l'aspect extérieur. Ces mesures concerneront aussi bien les véhicules des particuliers que ceux destinés au transport spécifique comme le transport public des voyageurs. Les mesures annoncées prévoient de nouvelles infractions susceptibles de conduire à l'immobilisation du véhicule, notamment ceux destinés au transport en commun. Il souligne que par le passé, le propriétaire d'un bus dont les sièges sont fortement détériorés, faisait l'objet d'un rappel à l'ordre verbal mais désormais ce genre d'infraction donne lieu à une immobilisation du véhicule. Cette immobilisation du véhicule est levée dès que les anomalies sont réparées, a-t-il ajouté, estimant que l'âge du véhicule n'est pas déterminant dans son immobilisation. Selon ce responsable, la chasse aux agences de contrôle qui s'adonnent au contrôle de complaisance va se poursuivre, précisant qu'il y a déjà des radiations définitives. «En janvier et février 2013, une demi-douzaine d'agences ont été sanctionnées», a-t-il dit. «On est aussi à l'écoute des usagers car il y a des propriétaires de véhicules qui refusent les résultats du contrôle», ajoute Laghrib.

Transport
Tassili Airlines
va assurer
33 dessertes
domestiques
en mars



La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL), qui assure jusqu'à présent le transport du personnel de Sonatrach et des compagnies pétrolières étrangères, va s'ouvrir sur le réseau régulier domestique pour le grand public à partir du 4 mars, annonce mercredi la compagnie.

«TAL assurera 33 vols à destination de 11 grandes villes algériennes: Alger, Oran, Adrar, Tamanrasset, Illizi, In salah, Ourgla, El Oued, Ghardaïa, Constantine et Annaba», précise le communiqué de Tassili Airlines.

Les vols domestiques seront assurés par «douze aéronefs totalisant une capacité de 1.064 sièges dont 4 aéronefs de Type Boeing 737-800, 4 de type bombardier Dash 8 Q 400 et quatre autres de type Dash 8 Q 200», ajoute la même source.

L'ouverture de TAL sur les lignes domestiques «se fera en coordination avec la compagnie Air Algérie». Les deux compagnies «ne sont pas des concurrentes, mais vont travailler en complémentarité pour renforcer leur présence sur le marché national», avait indiqué un responsable de TAL à la presse.

La compagnie a été créée en mars 1998, en vertu d'une joint venture entre Sonatrach et Air Algérie avant de devenir une filiale à 100% de Sonatrach en avril 2005.

Elle dispose actuellement d'une flotte de 31 avions, soit une capacité globale de 1.228 sièges.

SAMEDI À 10H

D'éminents neurologues invités au centre de presse de DK News



Une conférence débat se tiendra le samedi 23 février 2013 à 10h au centre de presse de DK News (3 rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun)

Elle réunira d'éminents neurologues pour traiter des avancées connues par la discipline et l'état des lieux dans notre pays en termes de pathologie et des moyens mis en service : prévention, traitement, etc.

SELON LES DOUANES NATIONALES

L'excédent commercial de l'Algérie atteint 2,84 milliards de dollars en janvier 2013

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de plus de 2,84 milliards de dollars (mds usd) en janvier 2013 contre 2,78 mds usd à la même période en 2012, en hausse de 2,12%, a appris mercredi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Les exportations ont atteint 7,42 mds usd, en hausse de 3,91% par rapport à janvier 2012 (6,85 mds usd), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'information et des statistiques des Douanes (Cnisd). Quant aux importations, elles se sont établies à près de 4,3 mds usd en janvier 2013 contre 4,06 mds usd en janvier 2012, en hausse de 5,14%, précise le Cnisd. Cette amélioration s'est répercutee sur le taux de couverture des importations par les exportations, qui a atteint 167% en janvier 2013 contre 169% le même mois l'année dernière.

LE GOUVERNEMENT SELLAL À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Priorité aux préoccupations des citoyens

Le gouvernement semble plus que jamais déterminé à aller de l'avant dans l'exécution du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika et ceci traduit la volonté de l'Etat à être constamment à l'écoute des citoyens pour répondre favorablement à leurs préoccupations quotidiennes.

Walid B.

Les défis sont énormes, mais la détermination et l'engagement du gouvernement Sellal le sont plus.

Les dernières sorties sur le terrain du Premier ministre et de plusieurs membres du gouvernement partent de ce principe de donner du tonus aux projets inscrits au titre du programme quinquennal en cours.

C'est ainsi que des secteurs dont l'importance n'est plus à prouver sur l'amélioration de la vie des populations et sur l'avenir du pays, comme l'habitat, l'agriculture, la santé, les infrastructures de base, les ressources en eau et d'autres, sont, à chaque fois, à l'ordre du jour de ces visites.

On se rappelle, au lendemain de sa prise de fonctions en tant que Premier ministre, Abdelmalek Sellal a été catégorique en affirmant que les préoccupations des citoyens figurent parmi les priorités de son gouvernement. Il avait également instruit les walis et les cadres de l'administration locale à changer d'attitude et de mentalité en se penchant sérieusement sur les problèmes réels qui préoccupent quotidiennement les populations.

C'est à ce titre qu'il avait insisté sur la nécessité de concrétiser l'idée de réhabilitation du service public, tributaire d'une vraie volonté de



bannir les aspects du népotisme et de la bureaucratie en vue de rétablir la confiance du citoyen en les institutions.

De son côté, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait réitéré devant les walis délégués, les chefs de daïra et les inspecteurs généraux, la détermination et l'engagement de l'Etat à réhabiliter la service public et endiguer la bureaucratie, la corruption et le népotisme qui pourraient les structures locales administratives.

Les nouvelles mesures préconisées par le gouvernement se proposent, en premier lieu, de servir le citoyen en traduisant fidèlement les orientations du président de la République dans ce sens. Il s'agit, en fait, de faire usage

des prérogatives du pouvoir public dans un cadre de modernité et d'efficience de l'action du gouvernement afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen. Par la même occasion, le ministre de l'Intérieur avait appelé les cadres de son administration à se mettre au service et à l'écoute du citoyen, les exhortant à prendre en charge ses préoccupations en accordant l'intérêt nécessaire aux questions prioritaires qui l'intéressent tels le logement, l'emploi et l'aide sociale.

Il avait, en outre, mis l'accent sur la nécessité de moraliser le service public, consacrer la transparence et bannir tous les aspects de bureaucratie, de népotisme et de clientélisme à travers la modernisation et la coordination

des prestations administratives à l'égard du citoyen et surtout l'octroi d'aides sociales au logement.

En se rendant dans plusieurs wilayas du sud, de l'est et de l'ouest du pays, M. Sellal aura ainsi réussi à booster la cadence de réalisation des projets et faire avancer les choses au niveau du développement local.

Lors de ses différentes sorties sur le terrain, Abdelmalek Sellal s'est distingué par son franc-parler qui tranche avec une fermeté et une intransigeance on ne peut plus claires lorsqu'il s'agit du respect des délais de réalisation des projets ou de la qualité des ouvrages. D'ailleurs, il n'a jamais caché le fond de sa pensée et s'exprime aisément avec la société civile. Dernièrement à Constantine, le chef de l'exécutif n'a pas manqué de mettre en garde contre les retards enregistrés au niveau de certains chantiers comme pour le tramway.

L'inspection des projets n'est pas le seul souci du Premier ministre, dans la mesure où il insiste, à chaque fois, sur l'amélioration des conditions d'accueil du citoyen au niveau de toutes les structures publiques, notamment au niveau de l'état civil et des administrations.

Il l'a fait dans chacune de ses sorties et il ne manquera certainement pas à le répéter lors de ses prochaines visites.

W.B.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Une délégation parlementaire à une réunion conjointe de l'Assemblée parlementaire de l'UpM

Une délégation parlementaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) prend part à Bruxelles (Belgique) à la réunion conjointe du groupe de travail de l'université euro-méditerranéenne de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et des commissions de la «culture» et des «Affaires économiques et financières» relevant de l'Assemblée parlementaire.

Selon un communiqué de l'APN, cette réunion débattra de plusieurs thèmes dont «le rôle de l'éducation dans la stabilité de la région méditerranéenne» et les «voies et moyens de promouvoir la coopération entre les universités et le secteur privé».

L'APN est représentée à cette rencontre par les présidents du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), M. Miloud Chorfi et du groupe parlementaire des indépendants, M. Chenoufi Salim et deux autres députés.

Une députée de l'APN assistera à la réunion du groupe de travail consacrée au règlement intérieur de l'Assemblée parlementaire de l'UpM et son financement et au cours de laquelle il sera procédé à un échange de vues sur la composante des commissions permanentes de l'Assemblée parlementaire.

ALGÉRIE-BULGARIE

Un Conseil d'affaires algéro-bulgare pour relancer le partenariat économique entre les deux pays

Un Conseil d'affaires algéro-bulgare a été installé hier à Alger pour impulser une nouvelle dynamique aux relations économiques entre les deux pays pour atteindre un niveau plus compatible avec toutes les potentialités que recèlent les deux économies. Un mémorandum d'entente a été signé à cette occasion pour identifier les voies et moyens d'une compréhension plus approfondie des opportunités d'affaires entre les deux économies en vue d'établir un partenariat mutuellement avantageux. Le Conseil d'affaires est présidé, côté algérien, par le P-DG du groupe pharmaceutique Saidal, M. Boumediène Derkaoui, et côté bulgare par le président de la Confédération des employeurs et industriels de Bulgarie (KRIB), M. Ognyan Donev. Le ministre bulgare des affaires étrangères, M. Nikolay Mladenov a réaffirmé, dans une allocution prononcée au cours de cette rencontre entre les opérateurs économiques algériens et bulgares, organisée au siège du Forum des chefs d'entreprise, la volonté de son pays de développer davantage ses relations économiques avec l'Algérie.

Le ministre bulgare a appelé à l'établissement d'une coopération «fructueuse» et «bénéfique» pour les deux pays et à «impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale».

Il a souligné par ailleurs que les entretiens qu'il a eus avec le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, ont permis d'identifier certains secteurs pour un partenariat entre les deux pays comme l'agriculture, le bâtiment et la santé. «Mon souhait est de pousser encore plus loin notre coopération pour toucher à de nouveaux secteurs comme celui de l'éducation», a-t-il ajouté.

ALGÉRIE-QATAR

Prétendue altercation entre le Qatar et l'Algérie: «Allégation dénuée de tout fondement», affirme le ministre des AE

L'information sur une «prétendue altercation» entre l'ambassadeur d'Algérie au Caire, M. Nadir Larbaoui, et le ministre qatari des Affaires étrangères, M. Cheikh Hamad Ben Jassim Al Thani, reprise par certains quotidiens nationaux est une «allégation dénuée de tout fondement», a indiqué mercredi la porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. Amar Belani,

dans une déclaration à l'APS. «En raison de la reprise par certains quotidiens nationaux d'une information erronée sur une prétendue altercation qui aurait opposé l'ambassadeur d'Algérie au Caire au ministre des Affaires étrangères du Qatar, je tiens à préciser que cette allégation est dénuée de tout fondement et qu'elle est puissante dans certains sites web du Moyen-Orient dont la crédibilité

et les intentions sont plus que douteuses», a précisé M. Belani.

Des sites web ont rapporté qu'une altercation verbale s'est produite entre l'ambassadeur algérien au Caire et le ministre qatari des Affaires étrangères lors de la dernière réunion de la Ligue arabe en Egypte autour de la fermeture des représentations diplomatiques syriennes dans les pays arabes.

ALGÉRIE-ONU

M. Messaitfa reçoit le secrétaire exécutif de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques, M. Bachir Messaitfa, a reçu dans l'après midi de mardi, le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies (ONU) pour l'Afrique, M. Carlos Lopes, suite à l'invitation qui lui a été

adressée par les autorités algériennes. M. Messaitfa avait déjà rencontré M. Lopes dans le cadre du 8^e Congrès sur le développement en Afrique à Addis-Abeba, fin octobre 2012, a indiqué hier un communiqué du secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre.

ALGÉRIE-EUROPE

Une délégation parlementaire à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Une délégation parlementaire des deux chambres, conduite par M. Hachemi Djiar, membre du Conseil de la nation, participera les 21 et 22 février à Vienne (Autriche) à la session d'hiver de l'Assemblée

parlementaire de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation.

L'ordre du jour des réunions qui seront tenues lors de cette rencon-

tre porte sur plusieurs axes dont les réponses de l'OSCE concernant les crises en Syrie, au Sahel et en Afrique du Nord. L'Algérie a le statut de membre partenaire en coopération avec l'OSCE.

M.YOUSFI, INVITÉ DU FORUM DU JOURNAL ECH-CHAÂB:

La nationalisation des hydrocarbures a ouvert de nouvelles opportunités de développement en Algérie



La nationalisation des hydrocarbures en 1971 a ouvert "de nouvelles opportunités" pour le développement économique et social en Algérie, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.

"Le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur des hydrocarbures a ouvert de nouvelles opportunités pour le développement de l'économie nationale", a souligné M. Yousfi dans un passage au quotidien arabeophone *Ech-Chââb*, quatre jours avant le 42^e anniversaire de cet événement. Ainsi, les exportations algériennes en pétrole et gaz ont généré plus de 800 milliards de dollars de revenus en quatre décennies et qui ont permis de financer les efforts de développement économique et social du pays.

800 milliards de dollars de revenus en quatre décennies

De même, "des dizaines de complexes industriels dans divers secteurs sont réalisés et des centaines de milliers de foyers sont raccordés en électricité et en gaz", note le ministre, ajoutant que tous ces acquis "ne pourraient pas être réalisés sans la nationalisation des hydrocarbures en

1971".

En outre, les enjeux de l'avenir portent, pour le ministre, sur la couverture à long terme des besoins du pays en énergie, la sécurisation du financement du développement économique et social du pays et la création d'industries énergétiques fortes notamment dans les domaines de la pétrochimie et du raffinage. C'est dans le cadre de cette démarche que la loi sur les hydrocarbures a été modifiée afin d'accompagner le renforcement des efforts d'exploration et l'augmentation des capacités nationales de production d'hydrocarbures conventionnels et non conventionnels, a-t-il relevé.

31 découvertes d'hydrocarbures réalisées en 2012

Dans la même optique, l'Algérie a réalisé 31 découvertes d'hydrocarbures en 2012 entre efforts propres de Sonatrach et en association avec des partenaires étrangers, a fait savoir M. Yousfi, ajoutant qu'il s'agit d'un nombre conséquent, mais qui n'est pas à même de compenser les niveaux actuels de production d'hydrocarbures. Pour l'année 2011, 20 découvertes d'hydrocarbures ont été réalisées dont 19 par Sonatrach

trach en effort propre et une en association avec l'Allemand EON. Ces découvertes ont totalisé un apport en réserves prouvées et probables de 157 millions TEP. Le ministre a indiqué que l'entrée en production du gisement d'El Merk (Illizi) est attendue pour l'année en cours. Cet important gisement s'ajoutera au champs voisin de Menzel Ledjmet Est (LME) déjà opérationnel depuis près d'un mois, a-t-il précisé. Evoquant, d'autre part, l'attaque terroriste qui a visé le 16 janvier dernier le complexe gazier de Tiguentourine, le ministre a affirmé qu'il s'agissait "d'un acte terroriste délibéré destiné à porter atteinte à l'économie et à la sécurité nationale", marquant, à l'occasion, sa compassion avec les victimes de cette attaque. S'agissant de la remise en marche partielle de ce complexe qui assure près de 18% des exportations gazières du pays, le ministre a affirmé qu'elle se fera en concertation avec les partenaires de Sonatrach. Pour ce qui est du retour des travailleurs expatriés, M. Yousfi a répondu que certains d'entre eux sont déjà présents en attendant l'arrivée d'autres en fonction de l'avancement des travaux de réparation.

Galsi : les travaux de réalisation seront entamés une fois la rentabilité économique confirmée

Renforcement des mesures de sécurité sur l'ensemble des sites énergétiques

S'agissant du renforcement des mesures de sécurité au niveau de l'ensemble des installations énergétiques du pays, le ministre a expliqué que ceci se fait en collaboration avec les forces algériennes de sécurité, notamment l'Armée nationale populaire (ANP). Revenant sur les incidents récurrents qui ont touché ces derniers

mois la raffinerie de Skikda, actuellement en réhabilitation, il a reconnu que cette répétition est "inacceptable", soulignant, toutefois, que ces accidents n'ont pas eu d'impact sur la sécurité des travailleurs (bien qu'un nombre très limité de blessés légers ait été enregistré) et de la population, ni sur l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers.

Interpellé par un journaliste sur l'affaire de Sonatrach 2, il a affirmé que les mesures nécessaires concernant cette affaire seront prises une fois le travail de la justice terminé. "Des instructions très fermes ont été données (par les autorités) aux entreprises pour défendre leurs intérêts et pour poursuivre toute personne susceptible d'avoir agit contrairement aux intérêts de nos entreprises", a-t-il dit à ce propos. "La justice est en train d'enquêter (sur l'affaire).

(...) Nous prendrons les mesures nécessaires lorsque la justice aura terminé son travail et que ces affaires soient confirmées et avérées", a ajouté le ministre.

"Nous combattrons la corruption avec la plus grande détermination. Nous serons inflexibles dans ce domaine là", a-t-il souligné. Concernant, par ailleurs, le projet Galsi, M. Yousfi a, une nouvelle fois, assuré qu'il n'a jamais été question d'annuler ce projet destiné à acheminer le gaz algérien directement vers l'Italie.

"Nous sommes toujours en discussions avec nos partenaires italiens concernant ce projet, et il est vrai que l'Italie traverse une conjoncture économique difficile qui s'est traduite par une baisse de la demande de l'énergie", a expliqué le ministre pour justifier le retard accusé dans le lancement des travaux de réalisation de ce gazoduc transméditerranéen.

TRAVAUX PUBLICS : Le bout du tunnel

● Les 48 DTP réunis à Alger pour impulser une nouvelle dynamique au secteur

O.Larbi

4000 projets réalisés à 98%, 600 ouvrages d'arts, tunnels et ponts en activité, 13 projets de désenclavement au nord, sur les Hauts-Plateaux, au Sud soit 600 nouveaux ouvrages d'art, 12 000 km de routes au Sud.

Ce serait un bilan et un plan de développement dont se satisferait n'importe quelle administration qui ne s'arrêterait qu'au chiffrage en quelques lignes de tout un domaine d'activités. Les 48 directeurs des travaux publics de wilaya, les directeurs centraux du ministère, les cadres supérieurs, les entreprises publiques et les EPIC, les laboratoires et bureaux d'études devaient faire le point du secteur. Pour le mettre à niveau des exigences internationales, le rendre encore plus efficace, le doter en organisation et en moyens d'information (révision de l'organigramme du ministère et introduction de l'intranet et de l'internet). Ces deux « nouveautés » sont l'illustration des avancées pour mieux appréhender l'épreuve du terrain, de l'exécution des projets, des réalisations.

Mais les vraies nouveautés ce sont : 700 000 travailleurs, 12 000 ingénieurs (il y en avait 30 au dé-

marrage et 5000 à la fin de 2009) qui font des Travaux publics un puissant créateur d'emplois, autant que le bâtiment.

Locomotive du progrès

Alors que le secteur avait des retards historiques à rattraper, il est devenu en 10 ans, le moteur, la locomotive du développement maîtrisé, quasiment intégré (avec les autres secteurs d'activités) qui transforme l'expérience en expertise (tant au niveau des laboratoires et bureaux d'études que des entreprises de réalisation publiques et privées) ; qui étend ses activités au domaine de la maintenance des routes, des ouvrages d'art et des tunnels et ponts.

La maintenance est créatrice d'emplois nouveaux et d'une attitude nouvelle de la responsabilité de maintenir les réalisations à leur optimum. Cette maintenance, apprend-on, a nécessité des rallonges budgétaires consenties par le ministère des Finances. Ce sont des milliers d'emplois qui sont générés. D'où l'attraction qu'exerce le secteur des travaux publics sur les diplômés algériens. A ce propos, il est demandé aux entreprises publiques et autres EPIC, aux laboratoires et bureaux d'études de tisser des liens avec les universités, d'accueillir les

universitaires pour qu'ils apprécient leur contribution à l'élévation du niveau d'expertise générale, de meilleure représentation nationale aux négociations avec des opérateurs étrangers, de coopération sur le terrain. Tous ces axes participent de la perfection en termes de qualité du travail, du respect des délais de réalisation, de la préservation du cadre naturel et de l'environnement.

Désenclavement et propriété

Le développement d'un pays est un processus complexe qui demande l'implication de tous et l'intégration des activités de plusieurs institutions pour qu'il avance. C'est une évidence, certes, mais il faut y ajouter de l'expertise de même niveau entre interlocuteurs sinon la construction d'un pont resterait toujours limitée à la question de son utilité. Question rituelle : « Est-ce vraiment nécessaire ? » C'est en ce sens que les travaux publics sont un moteur de synergie. Il arrive aussi que le secteur prenne en compte les réalisations des autres entreprises comme Sonelgaz qui électrifie des zones enclavées, l'habitat rural qui fixe des populations, le gaz qui

alimente les appareils divers ; tout cela, ce progrès social impose aux Travaux publics de participer au désenclavement routier des localités, surtout les plus éloignées, y apportant les voies des échanges économiques et sociaux.

Le désenclavement nécessite l'empiètement sur des propriétés, sur des biens et il est parfois difficile de gérer ce genre de problèmes qui sans être des obstacles délibérés au progrès, retardent sa concrétisation. L'expérience des actions similaires pour l'autoroute Est-Ouest s'est relativement bien passée : des procédures sont en cours pour atteindre les objectifs du développement sans léser les propriétaires des terres et faire en sorte que « l'expropriation soit juste, équitable et à l'amiable » comme l'a dit Amar Ghoul, ministre des Travaux publics à l'ouverture des travaux du regroupement des DTP et cadres du secteur.

Le désenclavement est pour M. Ghoul, un droit citoyen, un acte de justice envers chaque algérien. « Si vous voulez, les 12 000 kilomètres de routes du Grand Sud sont un défi technologique, matériel et économique mais surtout humain. Bien entendu, les aspects sécuritaire et stratégique entrent en ligne de compte... »

Les directions nouvelles du ministère des Travaux publics

Elles répondent au développement et aux besoins. La direction de l'entretien des routes et ouvrages d'art sera la cellule de veille du secteur pour assurer le service le plus performant : elle travaillera H24. La direction de l'informatique et de l'information entrera les bases de données des quelques 20 000 réalisations routières, portuaires et aéroportuaires : données techniques, technologiques, de ressources humaines et de moyens matériels tout un patrimoine immatériel qu'il s'agit de transformer en capital. La direction des marchés publics est chargée de la maîtrise des lois et règles en la matière, mais aussi de la connaissance technique des lots faisant l'objet d'appels d'offres... Amar Ghoul a félicité les P-DG d'EEngoa et de Sapta pour leur mérite personnel, mais « aussi pour la qualité de leur management et de leurs réalisations. » C'est dire que le MTP a besoin du génie des autres institutions, mises à niveau pour booster le développement. Harmonieusement. Il faudra que le temps des « fonctionnaires » se mette à l'heure des réalisateurs.

LE FLN, SUR TOUS LES FRONTS

Regards tournés vers le futur

Boualem Branki

A quelque chose malheur est bon! dit le vieil adage. La crise ouverte au sein du FLN, même si elle a mis les militants dans l'expectative devant la guerre de tranchée que se livrent les "redresseurs", adversaires farouches de la ligne Belkhadem, et les partisans de ce dernier, a ceci de bon qu'elle met le parti au-devant de l'actualité politique nationale.

Certes, certains coups des uns et des autres sont condamnables, car versant dans la diffamation, mais il faut en convenir que cette crise au sein du FLN est en train de remodeler complètement son fonctionnement et ses composantes. C'est bien une crise interne dans un grand parti, car elle devrait en définitive, grâce aux bonnes volontés et la sagesse de tous, provoquer un rapide changement doctrinal, une autre manière de gérer le parti, avec une vision moderne des choses et des enjeux politiques et stratégiques actuels et à venir. Il faut le dire simplement: ce qui se passe au FLN n'est pas une nouveauté dans le monde politique, ni algérien, encore moins dans le monde. Récemment,

on a vu une guerre fratricide au sein du PS français, juste avant la présidentielle. Cette guerre entre les soutiens du PS, les mouvements de gauche, et ses plus vieux cadres, a enfanter un potentiel présidentiable, François Hollande.

Et, sitôt les "couteaux rangés", avec des pertes collatérales en cours de chemin, le PS a resserré les rangs et réussi à gagner l'élection présidentielle. Aux Etats-Unis, en Grande Bretagne, c'est à peu près le même scénario qui revient à chaque échéance électorale, avec des batailles et des crises artificielles, mais au final, la sagesse revient, le consensus est fait autour de la personne qui doit emmener les partis vers la victoire. Même si le candidat est "noir". Et Obama a réussi à séduire les démocrates et les Américains. Ce petit rappel de l'histoire politique actuelle dans les pays qui nous sont proches doit ainsi conforter la thèse selon laquelle la bataille de leadership, il faut lui donner un nom à cette crise politique au sein du FLN!, au sein de ce parti, doit en fin de compte ouvrir la voie à une nouvelle direction, une nouvelle doctrine politique et de nouveaux défis à réaliser par tous les militants, du plus ancien au plus jeune.

Et puis, ce qui se passe au FLN donne une saveur particulière à la vie politique nationale, car hormis la

"cuisine interne" au FLN et le déballage au grand jour de certaines "imimités", le champ politique national reste affreusement vide. Comme si la plupart des partis officiellement reconnus, ont cessé d'exister. Ou plutôt n'existent que lors d'échéances électorales. Marionnettes, partis écrans, on ne sait. Le fait est que la vie politique nationale reste toujours dominée par le plus vieux parti algérien en activité. Que l'on aime ou pas le FLN, il n'en demeure pas moins que c'est ce parti, parfois lén à comprendre les demandes de changement pressantes de la jeunesse algérienne, qui fait et défait l'actualité politique nationale. Et, sur un autre plan, sa large représentativité au niveau des institutions élues et ses cadres au sein des grandes entreprises publiques et privées font que le parti du FLN reste omniprésent sur le devant des réalités socio-économiques du pays. Quant au coup de grisou qui a éclaté au sein du parti, il finira très prochainement à n'être qu'un souvenir. D'autant qu'un consensus est en train d'être trouvé pour clore ce chapitre, et ouvrir une nouvelle page de la déjà très longue vie du FLN. Avec, cette fois-ci, des changements importants, notamment une bonne gouvernance et un regard tourné vers le futur.

« El djebha », vue de l'intérieur

O. Larbi

Le FLN vit depuis le 31 janvier une situation qui perdure: pas de secrétaire général, pas de consensus et résultant négatif des contacts entre camps opposés, exacerbation des tensions depuis la disparition de M. Abderrazak Bouhara qui était sur le point de sortir le parti de la crise d'autorité qui le minait depuis plusieurs mois.

M. Belyat a beau faire appel au règlement intérieur du parti pour assurer sa légitimité de secrétaire général provisoire en application de l'article 9 qui stipule qu'en cas de vacance du secrétariat général, il revient aux membres le plus âgé et le plus jeune

de conduire les affaires courantes et de réunir les conditions de convocation du comité central qui procéderait à l'élection nouveau chef du parti, cette disposition est rejetée par les opposants.

Dans le même temps des «hommes de consensus» sont proposés pour une transition en douceur de la crise d'autorité au rétablissement des pouvoirs de chaque instance du parti, sachant que le secrétaire général a, entre autres prérogatives, de nommer les membres du Bureau politique.

Mohamed Boukhalfa réunirait les suffrages de part et d'autres des parties en présence. C'est un militaire de la guerre de Libération nationale, ancien

mouhafadu du FLN à Alger, qui a souffert de ne pas partager les mêmes idées que certains dirigeants du FLN aujourd'hui disparus.

On dit que Boukhalfa était très proche de M. Bouhara, ce qui n'est pas invraisemblable.

Mohamed Boukhalfa n'a jamais eu de responsabilités ministérielles ou diplomatiques comme Abderrazak Bouhara; il a toujours milité à l'intérieur du pays.

Le vide qui commence à s'installer au FLN aurait nécessité le «sursaut» d'une «commission nationale de «jeunes militants» pour l'unité et la légitimité du FLN.» Des proches de cette commission ne cachent pas que «la recherche du leadership en

investissant dans les personnalités historiques ne doit plus être un critère, l'histoire du FLN se suffit à elle-même.»

En dehors du parti, la situation du FLN inquiète, plus encore que celle du RND. Des responsables et des cadres d'autres partis politiques ont rompu leur silence s'agissant des affaires des partis algériens; ils considèrent que le FLN est important dans la vie politique algérienne: «la prolongation de la crise en son sein risque d'avoir des conséquences négatives sur l'idée que se font les citoyens du pluralisme, de la démocratie interne aux partis, sur la citoyenneté qui est le but de la démocratie.»

RND :

Cap sur le congrès

Acte manqué ou simple empêchement dû à un surbooking des tâches du président par intérim, Abdelkader Bensalah? Toujours est-il que l'anniversaire du RND ne sera pas célébré par la direction nationale provisoire du parti.

Cet anniversaire était un moment fort dans la vie du parti. Il sera laissé aux secrétaires de wilaya le soin de le célébrer. M. Bensalah fait faire les rumeurs de mise à l'écart de certains responsables locaux; il aurait confirmé par courrier que «chaque responsable et coordinateur de wilaya restera à son poste.»

Le RND a été créé le 21 février 1997 s'affirmant comme le rassemblement de «ceux et celles qui ont accepté le sacrifice et assumé l'engagement sous différentes formes, pour que l'Algérie demeure et pour qu'elle de-

meure nourrie de la sève de la révolution du 1er Novembre 1954.»

Le parti a participé à toutes les consultations électorales en s'appuyant sur cette base historique et programmatique tout en menant au cours d'universités d'été des débats sur, par exemple: «L'économie algérienne face aux défis de la mondialisation» par Bakhti Bélaïb; «Le financement de l'économie nationale et la réforme du secteur financier et bancaire» par Abdelkrim Harchaoui; «Pluralisme et contribution de la classe politique aux mutations nationales.»

A l'international, le RND a été représenté par Abdessalam Bouchareb à de nombreux symposiums du RCD tunisien/ «La jeunesse et la révolution numérique», «Pour un système économique mondial plus humani-

taire garant de plus de développement solidaire et durable»; «Démocratie et développement dans un monde en mutation»; «La dimension civilisationnelle dans les relations internationales du XXI^e siècle», «L'Etat et développement au XXI^e siècle: quel rôle?», «Savoir et développement dans le monde».

Le RND est membre de l'interationale démocratique et libérale.

En 16 ans, le RND est devenu un parti de gouvernement représenté au Conseil de la nation, à l'APN, aux assemblées locales.

Il est, par sa représentation aux assemblées, le deuxième parti du pays.

L'agenda du RND pour 2013 est la tenue du congrès fixé au premier semestre 2013.

O. L.

MEDEA

Colloque sur l'érudit Mohamed Bencheneb

Les participants au colloque sur l'érudit Mohamed Bencheneb, tenu du 17 au 20 février courant à Médéa, ont recommandé la mise en place d'une commission d'experts et de chercheurs pour la collecte du patrimoine immatériel arabe, dans la perspective de la constitution d'un fonds patrimonial commun. Plusieurs recommandations visant à valoriser le genre d'événement littéraire et à lui assurer une large diffusion, ont sanctionné les travaux de ce colloque, qui a regroupé pendant trois jours, une trentaine de chercheurs et d'universitaires algériens et de pays arabes, venus apporter un «éclairage» sur certains aspects méconnus de la pensée de Bencheneb, notamment ses écrits sur la modernité. Parmi les principales recommandations retenues par le comité scientifique du colloque, présidé par le professeur Abdellah Bourayou de l'université d'Alger, figure «l'institutionnalisation» de ce colloque au regard de l'intérêt qu'il représente, aussi bien pour la communauté universitaire, que pour l'intelligentsia arabe, en quête d'identité et de modèle de société», a souligné le professeur Bourayou, lors de la lecture du rapport final du comité. Il a été également recommandé, l'édition de l'ensemble des œuvres et des écrits de Mohamed Bencheneb pour permettre aux spécialistes de mieux étudier sa pensée et cerner les contours de cette personnalité littéraire «hors du commun» et sortir, enfin, de l'anonymat, cet érudit qui a tant donné pour la culture populaire algérienne. Les participants ont exprimé, par ailleurs, le souhait, de voir cette personnalité «incarnée» au cinéma, suggérant, dans ce contexte, la préparation d'un projet de film qui retrace sa vie et son parcours, outre le relance du projet de «fondation Bencheneb», lancé, il y a quelques années, par un groupe d'universitaires, puis abandonné, «faute d'encouragement», a-t-on indiqué.

HISTOIRE

«Le cinéma et l'écriture doivent faire face au message véhiculé par les nostalgiques de la colonisation»

Le cinéma et l'écriture doivent faire face au message encore véhiculé par les nostalgiques de la colonisation, a déclaré hier à Aïn Defla, le réalisateur Amar Belkhodja, présent aux Journées cinématographiques du film révolutionnaire et du court métrage, organisées depuis lundi dans cette wilaya. «Le cinéma et l'écriture sont aussi redoutables que les armes et sont en mesure de changer la vision des choses des gens sur bien de sujets, a indiqué M. Belkhodja, qui intervenait avant la projection de son film documentaire «Les cuves de la mort», réalisé conjointement avec Abderahmane Mostefa. «D'aucuns ne veulent pas encore faire la différence entre le légal et l'ilégal. L'indépendance de l'Algérie leur est assurément restée en travers de la gorge et ils ne veulent pas reconnaître les atrocités commises lors de leurs présence en Algérie», a-t-il martelé. «L'ilégal, c'est le fait d'environir un pays en vue d'en spolier ses richesses et d'anéantir son peuple, tandis que le légal consiste en la résistance légitime pour recouvrer sa dignité et son indépendance», a-t-il ajouté. «Il est absolument nécessaire que le cinéma algérien s'attarde sur les drames causés par l'occupant français lors de sa présence en Algérie», a ajouté M. Belkhodja tout en débordant le fait qu'il n'y ait pas eu de films retracrant les événements du 8-Mai 1945. L'organisation de journées cinématographiques sur le film révolutionnaire «constitue une opportunité pour la transmission de bien de vérités, notamment à l'adresse des jeunes générations, sur ce qu'a enduré le peuple algérien durant la colonisation française», a-t-il encore indiqué.

APS

ALGERIE - BULGARIE

La 20^e session de la Commission mixte algéro-bulgare se tiendra à Alger au cours du 2^e semestre 2013

La 20^e session de la Commission mixte algéro-bulgare se tiendra à Alger au cours du deuxième semestre 2013 et sera consacrée à la finalisation de la plateforme de coopération notamment dans le domaine économique, a annoncé mardi le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

Lors d'une conférence de presse conjointe animée avec son homologue bulgare, M. Nickolay Mladenov, à la résidence El Mithaq, M. Medelci a précisé que la prochaine session sera consacrée à la finalisation de la plateforme arrêtée lors de la session précédente de la commission mixte tenue dans la capitale bulgare (Sofia) fin 2011 et qui a permis d'insuffler une nouvelle dynamique de la coopération entre les deux pays à travers la signature d'un accord cadre de coopération économique.

Il a en outre souligné "la grande importance" que revêt la visite entamée ce mardi par M. Mladenov en Algérie à la tête d'une importante délégation d'opérateurs économiques, première visite effectuée par un responsable bulgare de ce niveau depuis plus de 15 ans.

Il a en également mis en exergue les relations "fortes et privilégiées" unissant les deux pays et qui se sont élargies après l'indépendance pour englober plusieurs domaines.

De son côté, le chef de la diplomatie bulgare a affirmé que son pays considère l'Algérie comme la "porteuse du flambeau de la liberté dans la région" et "un exemple à suivre" concernant l'exploitation de ses ressources énergétiques pour développer ses entreprises.

Il a également ajouté que l'Algérie est "un partenaire privilégié de la Bulgarie et de l'Europe en général".

S'agissant des domaines de coopération bilatérale, le ministre bulgare a précisé que il a été convenu avec la partie algérienne de la nécessité "d'œuvrer au renforcement du partenariat dans certains secteurs notamment l'énergie et le bâtiment" outre l'éducation et la santé.

Les deux pays ont mis leurs expériences acquises lors de ces dernières années à la disposition de plusieurs pays notamment en Afrique du Nord qui pourront "tirer des leçons des réformes initiées par les deux pays".

M. Mladenov a déclaré qu'il était venu en Algérie porteur d'une invitation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika de la part de son homologue bulgare pour visiter son pays.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci s'était entretenu auparavant avec son homologue bulgare, M. Nickolay Mladenov, qui effectue une visite de deux jours en Algérie, à la tête d'une délégation d'opérateurs économiques. Les entretiens se sont ensuite élargis aux membres des délégations des deux pays.

Cette visite reflète la volonté des deux pays, qui viennent de célébrer le cinquantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, "d'approfondir le dialogue et la concertation politiques et de relancer la coopération bilatérale".

APS



Le président Bouteflika reçoit le ministre bulgare des Affaires étrangères

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, en visite en Algérie.

L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El-Mufti, en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, M. Mladenov a indiqué que les entretiens ont porté notamment sur la coopération en matière économique. "Il y a de nombreux secteurs où la coopération entre nos deux pays est vitale comme les secteurs de l'agriculture et de la construction", a-t-il souligné, rappelant que les liens d'amitié qui existent entre la Bulgarie et l'Algérie remontent à l'époque d'avant l'indépendance du pays.

"Nous avons également eu une conversation très importante concernant le Moyen-Orient en particulier et la région d'une manière générale", a-t-il ajouté, affirmant que l'Algérie et la Bulgarie "se sont toujours engagées à promouvoir non seulement la paix mais aussi le dialogue chaque fois qu'il y a un conflit quelque part".

M. Mladenov a indiqué avoir transmis, à cette occasion, une invitation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, du président de Bulgarie pour une visite à Sofia.

La visite de deux jours de M. Mladenov procède de la volonté des deux pays, qui viennent de célébrer le 50^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, d'approfondir le dialogue et la concertation politiques et de redynamiser la coopération bilatérale.

Le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, en visite en Algérie, a indiqué avoir transmis, à cette occasion, une invitation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, du président de Bulgarie pour une visite à Sofia.

La visite de deux jours de M. Mladenov procède de la volonté des deux pays, qui viennent de célébrer le 50^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, d'approfondir le dialogue et la concertation politiques et de redynamiser la coopération bilatérale.

Le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, en visite en Algérie, a indiqué avoir transmis, à cette occasion, une invitation au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, du président de Bulgarie pour une visite à Sofia.

La visite de deux jours de M. Mladenov procède de la volonté des deux pays, qui viennent de célébrer le 50^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques, d'approfondir le dialogue et la concertation politiques et de redynamiser la coopération bilatérale.

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger, le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, en visite de travail en Algérie, à l'invitation de son homologue, M. Mourad Medelci, indique un communiqué des services du Premier ministre. La rencontre a "permis d'examiner l'état des relations bilatérales ainsi que les perspectives de leur renforcement au regard des potentialités existantes" dans les deux pays et ce "dans le cadre de l'accord de coopération économique entré en vigueur au début de l'année en cours", précise le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence de M. Medelci, ajoute-la même source.

Le président Bouteflika reçoit M^e Martine Aubry, maire de Lille

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu mardi à Alger, M^e Martine Aubry, maire de Lille (France), qui effectue une visite en Algérie.

L'audience s'est déroulée à la résidence Djenane El-Mufti, en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia et la ministre de la Culture, M^e Khalida Toumi.

A l'issue de cette audience, le maire de Lille a indiqué avoir passé en revue avec le président Bouteflika, les relations algéro-françaises notamment après la visite d'Etat en Algérie du président français, François Hollande, le 19 dé-

cembre 2012. Les "grands problèmes du jour dans le monde", ont également été abordés par les deux parties, mais aussi la situation au Mali et au Maghreb, et "la situation économique globale", a-t-elle relevé.

L'audience a, par ailleurs, été l'occasion pour examiner les possibilités de renforcer les relations entre les deux pays, notamment "entre Lille et Alger, et Lille et Tlemcen", a fait savoir le maire, qui a annoncé la signature, lors de sa visite à Alger, d'un accord de jumelage entre Lille et Tlemcen, cette dernière ville qu'elle a qualifiée de "perle du Maghreb" et de "grande capitale culturelle".

ALGERIE - ONU

M. Sellal reçoit le secrétaire adjoint des Nations unies

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal a reçu mardi, à Alger, le secrétaire général adjoint des Nations unies et secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), M. Carlos Lopez, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services

du Premier ministre.

La rencontre a "essentiellement porté sur les nouvelles orientations stratégiques de la CEA ainsi que sur les politiques à mettre en œuvre en vue d'assurer le développement du continent africain", précise le communiqué.



Elle a également "permis d'examiner l'opportunité d'un approfondissement des relations de partenariat entre l'Algérie et cette organisation onusienne", ajoute la même source.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Karim Djoudi.

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

La coopération sanitaire au centre d'entretiens entre M. Ziari et l'ambassadeur saoudien en Algérie

La coopération sanitaire a été au centre d'entretiens mardi à Alger entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Abdelaziz Ziari, et l'ambassadeur d'Arabie Saoudite en Algérie, M. Sami Abdallah Othmane Salah



Les deux parties ont convenu, à cette occasion, de réunir les conditions nécessaires pour assurer "la réussite du programme de réalisation de quatre hôpitaux financés par le Fonds saoudien d'investissement", a indiqué un communiqué du ministère. Il s'agit des hôpitaux de Tablat (Médéa), de Thénia (Bourmerdès), d'Azzeffoun (Tizi-Ouzou) et du centre anticancéreux de Annaba. Les entretiens

ont également porté sur "les moyens à même d'assurer la réussite du projet de réalisation d'un centre d'hémodialyse au niveau de l'établissement hospitalier de Biskra". Ce projet est "un don de l'Emir Nayef Ben Abdelaziz Al Saoud", a précisé la même source qui a ajouté que dans ce cadre l'ambassadeur saoudien a procédé à la remise de l'étude du projet dont la durée de réalisation a été fixée à 18 mois."

ALGÉRIE - ESPAGNE - COOPÉRATION

Le flux économique entre l'Algérie et l'Espagne est «de plus en plus important»

Le flux économique entre l'Algérie et l'Espagne est "de plus en plus important", a déclaré mardi à Oran le consul général d'Espagne, M. José Manuel Rodriguez Martinez. "Le flux économique entre l'Algérie et l'Espagne est de plus en plus important à la faveur de la dynamique impulsée par les autorités des deux pays", a souligné M. Rodriguez Martinez lors d'une rencontre consacrée à la promotion des échanges entre les ports d'Alicante et d'Oran.

"Cette dynamique se manifeste par une série d'échanges avec l'objectif de consolider la relation bilatérale", a indiqué le consul général d'Espagne à Oran, observant que de nombreux opérateurs algériens et espagnols sont en partenariat ou à la recherche de partenaires de part et d'autre des deux rives. L'objectif de la rencontre "Port d'Alicante-Oranie; une passerelle pour un essor économique" consiste à promouvoir ce flux économique à travers la consolidation des échanges entre le port d'Alicante et celui d'Oran.

"La promotion des infrastructures portuaires et l'adaptation de l'arsenal juridique sont au centre de cette initiative algéro-espagnole destinée à faciliter davantage l'augmentation du flux économique entre les deux pays", a expliqué le consul. "Plusieurs centaines d'opérateurs algériens et espagnols, en quête de partenariat, ont été accueillis et orientés de la meilleure manière possible au cours des deux dernières années, depuis la création du bureau économique au niveau du consulat général d'Espagne à Oran", a-t-il ajouté.

La croissance des échanges entre les ports d'Oran et d'Alicante et la nécessité de les promouvoir ont été mis en relief lors de cette rencontre, organisée par le Cercle du commerce et d'industrie algéro-espagnol (CCIAE), basé à El-Kerma (Oran). Selon son président, M. Djaooued Salim Allal, cette association, de création récente, regroupe une soixantaine de membres, à égale proportion entre les sociétés des deux pays, avec pour vocation principale d'accroître les relations commerciales et d'accompagner les entreprises à la réalisation de leurs projets. La délégation espagnole, présente à cette manifestation, est composée du président de l'autorité portuaire d'Alicante, M. Joaquín Ripoll, de l'administrateur des douanes du port d'Alicante, M. Arturo Marcos, du vice-président du CCIAE, M. Javier Jiménez et du vice-président de la Chambre de commerce d'Alicante, M. Juan Riera. Le cadre juridique de l'investissement en Algérie a fait l'objet d'une communication présentée par le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de

l'Oranie, M. Mohamed Amine Mouffok, tandis que M. Marcos a évoqué les caractéristiques d'Alicante à travers la douane et la facilitation du commerce. Cette rencontre a été précédée par une visite de la délégation espagnole au port d'Oran où elle a notamment pris connaissance des projets inscrits au profit de cette structure dont un portant sur une importante extension de l'enceinte qui permettra au port de multiplier ses capacités d'exploitation. Les participants ont rappelé, à cette occasion, que plus de 220.000 voyageurs sont enregistrés chaque année entre les deux rives à partir des deux ports d'Alicante et d'Oran et que le trafic de marchandises est passé, en l'espace de quelques années seulement, de 40.000

à 150.000 tonnes. "La facilitation des échanges entre les deux ports est d'autant plus importante que l'économie algérienne est en pleine croissance avec une tendance également haussière en terme d'exportations hors hydrocarbures", a souligné le président de l'autorité portuaire d'Alicante.

"Le trafic avec l'Algérie a un impact positif sur le port. Il est parmi les trafics les plus dynamiques pour notre port et nous croyons que dans l'avenir, il connaîtra une croissance des plus élevées avec l'objectif de doubler le taux des échanges dans les prochaines années", a déclaré M. Ripoll.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Messaitfa prendra part à deux conférences africaines sur l'économie en mars en Côte d'Ivoire

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Prospective et des statistiques, M. Bachir Messaitfa, participera en mars prochain en Côte d'Ivoire à la 6^e réunion conjointe de la Conférence des ministres de l'Economie et des finances de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des ministres africains de la planification et du développement économique de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Lors d'une rencontre mardi à Alger avec le secrétaire exécutif de la CEA, M. Carlos Lopes, M. Messaitfa a été informé des derniers préparatifs en prévision des deux conférences, a indiqué un communiqué du secrétariat d'Etat.

M. Lopes a appelé de ses vœux "la participation active de

l'Algérie au service du développement en Afrique", a ajouté la même source.

Les deux parties ont, par ailleurs, examiné les moyens de coopération entre le secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, notamment en matière d'accompagnement des études, de formation et d'utilisation des moyens techniques des instituts pour le développement relevant des Nations unies.

La rencontre a également été l'occasion de passer en revue les missions des deux organismes dans le domaine du développement du système des statistiques, des études prospectives et du suivi des politiques de croissance et de développement.

CRISE MALIENNE : Le MAE bulgare salue la position «équilibrée» et «modérée» de l'Algérie

Le ministre bulgare des Affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov a salué mardi à Alger la position "équilibrée" et "modérée" de l'Algérie concernant la crise malienne, soulignant l'importance de la voie politique pour le règlement du conflit que vit ce pays.

"Nous avons beaucoup de respect pour la position équilibrée et modérée adoptée par l'Algérie concernant la crise malienne", a déclaré M. Mladenov lors d'un point de presse conjoint avec son homologue algérien, M. Mourad Medelci.

Il s'agit d'un conflit qui représente selon lui, "un danger et une menace" pour l'Afrique et même l'Europe.

"Nous travaillons pour essayer de trouver une solution effective", a-t-il dit, relevant que la recherche d'une solution à ce conflit ne se fait pas simplement à travers l'option militaire, mais également par la voie politique qui est importante pour le retour à la stabilité au Mali. Le ministre bulgare a fait part des efforts déployés par son pays, notamment au sein de l'Union européenne (UE) pour trouver une approche qui englobe les volets militaire, politique et humanitaire. M. Mladenov a salué, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, le rôle que joue l'Algérie pour garantir la sécurité en Afrique du Nord et pour résoudre la crise du Mali. "J'ai beaucoup de respect pour les grandes réformes que l'Algérie a initiées récemment dans divers domaines et pour sa lutte contre le terrorisme (dans les années 1990)", a-t-il notamment indiqué. Le chef de la diplomatie bulgare effectue une visite de deux jours en Algérie à la tête d'une délégation d'opérateurs économiques, à l'invitation de son homologue algérien, M. Mourad Medelci.

Une solution définitive est tributaire d'un règlement politique

La crise malienne "ne peut être définitivement résolue qu'à travers une solution politique", a souligné mardi à Alger le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

"La crise malienne ne peut être définitivement résolue qu'à travers une solution politique, même si cette solution peut s'accompagner d'un séquentiel sécuritaire et militaire que nous observons aujourd'hui", a indiqué M. Medelci lors d'un point de presse conjoint avec son homologue bulgare, M. Nickolay Mladenov. Le ministre a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de la "dimension politique", à travers, notamment, un dialogue entre les différentes parties malianes, nécessaire pour un règlement à cette crise qui secoue ce pays depuis plusieurs mois.

Il a rappelé, à cette occasion, la position de l'Union africaine (UA), qui, a-t-il dit, a un rôle "extrêmement important" dans la résolution de la crise malienne et qui considère que "la crise politique est plus importante que la crise sécuritaire". "La solution politique est peut-être moins visible et moins audible que la solution militaire, mais elle n'est pas plus facile", a-t-il fait observer.

"Mais ne nous y trompons pas, c'est la solution politique qui finira par ouvrir la voie à la paix et au développement dans ce pays", a déclaré M. Medelci, appelant la communauté internationale à travailler ensemble et accompagner les autorités malianes pour que le dialogue entre les différentes parties en conflit permette en premier lieu d'organiser des élections.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE

La majorité des cas d'enlèvement de mineurs enregistrés en 2012 étaient des "mises en scène"

La majorité des cas d'enlèvement de mineurs enregistrés en 2012 par le 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale n'était que des "mises en scène", a affirmé hier le chef du service régional de police judiciaire (CSRPJ), le lieutenant-colonel Rachid-Eddine Benabdelaiz.

Un "important" pourcentage des cas de rapt de mineurs enregistrés sur le territoire relevant de la compétence du 5^e commandement

régiонаlement de la Gendarmerie nationale étaient des "scènes montées de toutes pièces par une présumée victime, de connivence avec un présumé kidnappeur", a souligné cet officier au cours d'une conférence de presse. Durant l'année 2012, trente-sept (37) cas d'enlèvement de mineurs dont la plupart (plus d'une vingtaine de cas) se sont avérés, après investigation, des "détournements de mineurs".

Des affaires qui ont donné lieu

à l'arrestation de 45 personnes dont deux femmes, a précisé le lieutenant-colonel Benabdelaiz faisant également partie de quatre (04) affaires de tentative d'enlèvement enregistrées durant la même période.

Le même officier, soulignant qu'"aucun cas de meurtre n'a été enregistré contre les personnes enlevées ou détournées" durant cette même période", a affirmé que les services de la Gendarmerie nationale "possèdent tous les

moyens d'investigation et de recherche leur permettant de déterminer la vraie nature de l'enlèvement".

Dans ce contexte, le chef de la police judiciaire a indiqué que des "avis de recherches sont déclenchés aussitôt après l'annonce de l'enlèvement par les parents des victimes", avant de préciser que les gendarmes interviennent dans ce genre d'affaire par la mise en oeuvre, en premier lieu, de "plans de barrages" pour permettre la résolution "à chaud" de l'affaire.

Des opérations de "sensibilisation et de mise en garde" contre ce phénomène qui atteint des "proportions alarmantes" sont envisagées par les services de la Gendarmerie nationale, a souligné cet officier, faisant part du rôle "determinant" du mouvement associatif dans la lutte contre ce fléau qui touche toutes les couches de la société.

La cellule de protection des mineurs de Annaba a été mise à contribution pour réduire ce phénomène ciblant surtout les enfants, a encore fait savoir le chef de la police judiciaire, précisant que durant l'année 2012, les services de cette cellule

ont enregistré 430 interventions, avec une augmentation de 82,97% comparativement à l'année précédente. Deux nouvelles brigades de protection de mineurs ont été mobilisées depuis juin 2012 à Annaba et à Constantine, a ajouté ce lieutenant-colonel, avant de faire savoir que plus de 52,53% des affaires enregistrées durant l'année 2012 par les services du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale sont des "atteintes contre les personnes".

L'officier Benabdelaiz a précisé que le plus grand nombre de cas d'atteinte contre les personnes a été enregistré dans la wilaya de Batna avec plus de 1.310 crimes.

S'agissant des crimes contre les biens, enregistrés durant la même période, le même responsable a indiqué que le vol de cheptel et de câbles en cuivre viennent en pole position. Plus de 27.000 affaires ont été traitées par les services du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale, en 2012, donnant lieu à l'arrestation de près de 22.200 personnes dont 1.332 femmes, a-t-on indiqué.

7 escadrons mobilisés sur la bande frontalière dans l'Est du pays

Sept (07) escadrons ont été mobilisés sur la bande frontalière dans l'Est du pays pour renforcer davantage l'activité des groupes des gardes frontières (GGF) de la Gendarmerie nationale déjà opérationnels, a indiqué hier à Constantine un officier du 5^e commandement régional de ce corps de sécurité. La mobilisation de ces escadrons s'inscrit dans le cadre des mesures de sécurité prévues pour "protéger environ 490 km le long de la frontière de l'Est algérien contre toute éventuelle violation (à)", a souligné le commandant Ahmed Saâdoune, chef du service régional de la sécurité et de l'ordre public, en marge d'une conférence de presse sur l'enlèvement des mineurs, animée par le chef du service régional de police judiciaire (CSRPJ), le lieutenant-colonel Rachid-Eddine Benabdelaiz. Des moyens logistiques et humains ont été mobilisés par la Gendarmerie nationale sur cette bande frontalière pour "mettre les accès au territoire national à l'abri de toute forme d'intrusion ou d'agression", a précisé cet officier faisant part également de l'ouverture de postes de la police judiciaire au sein des GGF "pour la protection de l'économie nationale". Dans ce contexte, le commandant Saâdoune a indiqué que l'ouverture de ces postes de la police judiciaire auront un impact positif sur la lutte contre la contrebande qui a "connu tout de même, l'année dernière, une régression remarquable de 5%", comparativement à l'année 2011.

AÏN TÉMOUCHENT

Une affaire de blanchiment de 1,60 milliard de dinars élucidée

Une importante affaire de blanchiment d'argent provenant du trafic de stupéfiants et dont le montant a été estimé à 1,60 milliard de dinars vient d'être élucidée par la Sûreté de wilaya de Aïn Témouchent, a annoncé hier son premier responsable.

Après une enquête minutieuse de six mois, la police a présenté mardi devant la justice huit personnes sur les dix incrimi-

nés (deux étant en fuite), tous membres d'une même famille et impliqués dans ce blanchiment, a précisé le commissaire divisionnaire Madani Nââr lors d'une conférence de presse animée à la maison de la presse de Aïn Témouchent.

Cinq des mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire, deux ont fait l'objet de mandats d'arrêt, deux sont en instruction et un se trouve déjà en prison

pour une autre affaire, a-t-il ajouté. Composée de huit hommes, âgés entre 31 et 72 ans, dont deux en fuite et condamnés par contumace chacun à 20 années de prison pour trafic de drogue, ainsi que deux femmes, âgées de 37 et 69 ans, cette bande a jeté son dévolu sur Aïn Témouchent "pour blanchir ses revenus illicites".

Avec l'argent sale de la drogue, cette bande a réussi à acquérir dix biens dont

des villas, une station d'essence et un bain. Elle disposait, également, de sept autres biens immobiliers à Oran et quatre autres à Nââma, outre huit véhicules de haute gamme (4X4) et quatre autres voitures acquises avec des licences de moudjahidine.

Cette bande détenait également trois registres du commerce en gros, a indiqué le chef de Sûreté de wilaya.

C'est à partir de l'arrestation, à la fin de l'année écoulée, d'un baron de la drogue, installé à Aïn Témouchent sous un faux nom, que cette affaire a éclaté pour dévoiler "des sources d'enrichissement illicites" que la bande inscrivait au nom des deux femmes (la mère et l'épouse) et du jeune frère non poursuivis en justice, a précisé le commissaire divisionnaire Madani Nââr.

Lors de son enquête, la police a découvert de nombreux cas de sous-estimation de biens, lors des déclarations auprès des services et administrations concernées. Ainsi, a-t-on souligné, la station d'essence de Aïn Témouchent a été déclarée à "100 millions de dinars, alors que sa valeur réelle est de 350 millions de dinars" et "toutes les transactions se faisaient cash, en argent liquide pour échapper aux contrôles", a ajouté la même source.

L'instruction de ce dossier se poursuit au niveau de la justice, a signalé le responsable de la Sûreté de wilaya.

Les délits retenus à l'encontre des mis en cause portent sur "la constitution d'une association de malfaiteurs", "le blanchiment de capitaux", "la détention, le trafic et la commercialisation des stupéfiants", "la complicité", "la fraude fiscale", "les déclarations calomnieuses" et "la dissimulation de la nature véritable de l'origine de la propriété des biens", a-t-on conclu.

La direction générale des Douanes délivre les premiers agréments de l'opérateur économique agréé

La Direction générale des douanes (DGD) a délivré hier les premiers agréments de l'opérateur économique agréé (OEA) à une trentaine d'entreprises nationales, qui vont désormais bénéficier des facilitations douanières accordées dans le cadre de ce nouveau dispositif. Les agréments OEA ont été remis aux opérateurs économiques par le directeur général des Douanes, M. Mohamed Abdou Boudébala au nom du ministre des Finances, lors d'une cérémonie organisée au siège de la DGD. Au total 28 entreprises nationales, publiques et privées, activant dans la production, se sont vues délivrées le statut OEA, qui va leur accorder un passage prioritaire de leurs marchandises importées avec un dédouanement *a posteriori*. Les premiers agréments ont été délivrés aux grandes entreprises économiques à l'instar de Sonelgaz, des groupes alimentaires Cevital et Amor Benamor, du laboratoire médical Biopharm ou du groupe de construction ETRIB-Haddad. L'entrée en vigueur de l'OEA "va marquer un tournant dans la stratégie de l'activité douanière, en instaurant un climat de confiance entre les opérateurs



économiques et l'administration douanière", a déclaré M. Boudébala à l'APS, à l'issue de la cérémonie de remise des agréments. "Nous voulons travailler dans le sens du partenariat que dans le sens de l'antagonisme", a ajouté M. Boudébala, relevant que les facilitations douanières accordées à ces entreprises s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement de l'investissement et de la production nationale. "Nous ne voulons plus être considérés comme un frein à nos entreprises nationales", a-t-il souligné. Le nouveau dispositif est venu concilier l'impératif des facilitations douanières avec une

meilleure gestion des risques. Les importations des entreprises productives constituent environ 80% des importations globales.

Ce segment d'intervenants dans le commerce extérieur ne représente pas des risques élevés en termes de fraude et doit être soumis de ce fait à un traitement allégé mais avec des contrôles inopinés, selon M. Boudébala. Le statut OEA permettra de dégager des capacités supplémentaires de contrôle douanier qui seront versées dans le contrôle des importations

acteurs activant dans l'achat et la vente en l'état. "Ce qui pose problème en Algérie ce sont les importateurs activant dans l'achat et la vente en l'état avec des registres du commerce loués", a-t-il dit. En général, sont concernés par ce statut tous les opérateurs établis en Algérie (personne physique ou morale), exerçant les activités d'importation ou d'exportation ou intervenant dans le domaine de la production et service ou de transformation. Dans une première phase, seules les grandes entreprises activant dans la production ou la transformation sont concernées par la nouvelle mesure.

M. RAHMANI : L'Etat décidé à développer une industrie mécanique en Algérie

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, M. Cherif Rahmani a affirmé mardi à Alger la volonté de l'Etat de développer l'industrie mécanique en Algérie par l'encouragement de l'émergence d'un réseau national de sous-traitance et d'une filière automobile.



L'Agence nationale du développement des PME (ANDPME) a été chargée, avec l'aide du constructeur automobile français Renault, partenaire de l'Algérie pour le montage de véhicules Renault à Oued Tlélat (Oran), de créer un fonds pour soutenir les sous-traitants nationaux dans le développement de leurs activités, a indiqué le ministre. Cette agence ouvrira également un guichet unique pour promouvoir l'industrie automobile, a-t-il ajouté en marge d'une journée nationale sur la sous-traitance industrielle.

L'industrie mécanique en Algérie sera développée notamment par l'implantation d'une usine de montage de véhicules Renault à Oued Tlélat (Oran), la production à Rouiba (Alger) de camions et de bus sous le label Daimler, de véhicules légers utilitaires sous la marque Daimler à Tiaret ainsi que la fabrication à Sidi Bel-Abbès par la société algéro-finlandaise CMA-Sampo de moissonneuses-batteuses, a rappelé le ministre.

M. Rahmani a souligné que le marché de la sous-traitance industrielle "est important" étant donné que ses "grands donneurs d'ordre" sont notamment les compagnies nationales Sonatrach qui consacre 80 milliards de DA pour la fourniture de pièces de rechange, Sonelgaz (20 MDS de DA) et les cimenteries (40 MDS de DA).

Le développement de l'industrie mécanique et de la filière automobile en Algérie permettra l'émergence d'un réseau local de sous-traitants qui

fourniront à ces donneurs d'ordres des pièces de rechange notamment électriques et électroniques, a-t-il avancé.

Pour sa part, le directeur des achats auprès de Renault, Patrick Leclair a indiqué qu'au démarrage du projet de montage de véhicules Renault en Algérie et dans la phase qui va suivre cette étape, certains types de pièces notamment de câblage, de filtrage et de plastique sont nécessaires. Entre 5 jusqu'à 8 sous-traitants seront appelés à fournir ces pièces.

"Au fur et à mesure que nous intégrons le plan carrosserie, nous souhaitons localiser assez de sous-traitants et les aider à se mettre à niveau en collaboration avec le ministère de l'Industrie", a-t-il dit.

Pour cet objectif, l'équipe de Renault et des responsables du ministère et de la SNVI effectueront une visite à près de 30 PME, dont certaines sont prétes à démarre rapidement, alors que d'autres ont besoin de mise à niveau, a-t-il précisé.

Selon ce directeur, le taux d'intégration locale sera de 20% au début du projet avec la perspective d'arriver progressivement à 40% et plus à terme. "C'est une question de temps, l'industrie se bâtit sur la durée", a souligné M. Leclair.

Interrogé sur le prix de la voiture Renault qui sortira de l'usine de Oued Tlélat en novembre 2014, il a précisé qu'il devrait être au même niveau que le prix du véhicule importé.

Gaz-symposium: les ressources humaines dans l'industrie gazière, invitée surprise des débats

Les travaux de la deuxième journée du 4^e Symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) ont été marqués mardi par des sessions thématiques portant notamment sur le développement des ressources humaines, le transport et la distribution dans l'industrie gazière.

Animée par des cadres de Sonatrach et de Sonelgaz, la session consacrée à la thématique des ressources humaines a abordé plusieurs thèmes liés, entre autres, au management de la connaissance au sein des grandes compagnies, la formation en continue et les liens entre l'université et l'industrie gazière.

Plusieurs participants au débat animé autour de cette thématique ont mis l'accent sur la question de la préparation de la relève des compétences nationales actuelles en matière d'encadrement des activités relatives à l'industrie gazière.

En effet, Sonatrach est confrontée aujourd'hui à la contrainte de capitaliser les savoirs faire et la maîtrise de ses cadres et

techniciens et dont une grande partie est sur le point de partir en retraite, ce qui va générer des carences en ressources humaines difficiles à combler, ont relevé des participants.

Une fois partis en retraite ou vers d'autres horizons professionnels, ces hauts cadres "prennent avec eux leurs connaissances sans pouvoir les inculquer à la relève, généralement jeune et en début de parcours", a déploré un cadre retraité de Sonatrach.

"Dans les grandes compagnies internationales, la connaissance appartient à la corporation, alors qu'à Sonatrach, cette connaissance appartient toujours aux personnes", a-t-il précisé.

D'habitude dédié exclusivement aux questions techniques et commerciales de l'industrie gazière en Algérie et dans le monde, le 4^e symposium de l'AIG a pour la première fois consacré une session à la thématique des ressources humaines, s'est réjoui le président de cette associa-

tion et ancien patron de Sonatrach, M. Abdelmadjid Attar.

M. Attar, également ancien ministre des Ressources en eau, a noté que ces dernières années ont connu de nouvelles mutations qui ont changé le paysage du marché gazié international.

Ces mutations portent en particulier sur l'avènement de gaz non conventionnels qui a bouleversé la répartition géographique des réserves et les futurs échanges, le progrès technologique, l'apparition de nouveaux acteurs et de nouveaux marchés et la concurrence des énergies renouvelables.

S'agissant justement de l'exploitation par l'Algérie des gaz de schiste, il a estimé que cette exploitation "n'est pas rentable à l'heure actuelle".

"Avec un prix de revient de 10 dollars le MBTU (million d'unités thermiques britanniques), la rentabilité du gaz de schiste en Algérie n'est pas assurée", a-t-il indiqué à des journalistes.



des prix "spot" beaucoup plus intéressants que ceux indexés sur le pétrole, mais ils ne s'inscrivent pas dans la durée.

Au rythme actuel de l'évolution des marchés gaziers régionaux, va-t-on aboutir à un marché "spot" globalisé qui mettrait fin à la formule des prix indexés sur le pétrole?

Personnellement je ne le pense pas. Il y aura probablement une formule hybride entre le spot et le long terme car il ne faut pas perdre de vue des facteurs comme les réserves, les capacités de production, et également les facteurs géopolitiques.

Le moindre événement géopolitique perturbera les marchés gaziers et pétroliers internationaux. Cette situation va encore durer pour longtemps, il y aura toujours des problèmes de ce type. Cela m'étonnerait qu'on aboutisse à un marché "spot" globalisé et ce n'est pas souhaitable d'ailleurs.

Peut-on considérer le GNL comme la nouvelle donne qui va reconfigurer les marchés gaziers actuels?

Le GNL est développé énormément. Le commerce du gaz liquéfié est en train de s'accroître grâce au progrès technologique dans le domaine du transport, qui a permis l'exportation de cette énergie vers des marchés très éloignés. Les progrès technologiques ont aussi permis de réduire les coûts de transport et de mettre fin aux problèmes de regazéification. Les derniers méthaniens flottants sont en mesure de transporter, de liquéfier et de regazéifier des quantités importantes de gaz partout dans le monde. Le GNL va désormais influer davantage sur l'évolution des marchés régionaux de gaz et c'est pour cette raison que l'Algérie a investi dans ce domaine en doublant ses capacités de liquéfaction.

ABDELMADJID ATTAR: Vers une formule hybride des prix internationaux du gaz

Les tensions que suscitent les prix du gaz entre pays producteurs et consommateurs pourraient conduire les parties prenantes à ce marché d'opter solidiairement pour une formule de prix hybrides, estime l'ancien P-DG de Sonatrach, M. Abdelmadjid Attar, dans un entretien à l'APS en marge du 4^e symposium de l'association algérienne du gaz (AIG).

Quelles sont les perspectives pour les contrats gaziers à long terme?

Nous assistons en ce moment à un débat entre producteurs et consommateurs de gaz sur cette question. L'Algérie en tant que pays exportateur revendique des contrats avec des formules de prix à long terme susceptibles d'assurer la couverture des investissements et de garantir l'enlèvement des quantités de gaz nécessaires au maintien de l'activité production. La garantie de l'enlèvement est une condition exigée par la plupart des producteurs à l'exception de quelques pays comme le Qatar, dont la position sur cette question est un peu mitigée.

En parallèle, les consommateurs exigent une sécurité de l'approvisionnement à moyen et à long terme, mais avec une flexibilité des prix indexés sur le marché "spot" comme c'est le cas en Amérique du Nord.

Cette revendication suscite des discussions mais aussi des tensions. Nous allons peut-être nous orienter vers plus de compréhension de part et d'autre.

Pour l'Algérie ce serait une catastrophe si elle accepte de s'orienter vers le marché spot, et ce, malgré la concurrence du gaz de schiste américain et du GNL qatari, et de la crise économique qui ferme ses débouchés traditionnels.

Il faut aussi souligner que ce marché est parfois intéressant. Nous avons déjà vu par le passé

Les modifications apportées à la loi sur les hydrocarbures ont permis d'asseoir le cadre réglementaire nécessaire pour accompagner les efforts visant à augmenter les volumes d'exploitation de tous les hydrocarbures conventionnels et non conventionnels, a-t-il souligné. "Je pense que l'exploitation du gaz de schiste sera effective dans 20 ans", a dit M. Attar.

D'autre part, une session a été dédiée à la présentation des principaux amendements introduits à la loi algérienne sur les hydrocarbures en matière de partenariat et de fiscalité.

Le quatrième symposium de l'AIG a entamé ses travaux lundi à Alger sous le thème "Le gaz naturel, énergie du XXI^e siècle : une transition à réussir".

Plus de 500 participants, dont une centaine d'étrangers, ainsi que 66 exposants parmi lesquels 23 sociétés étrangères ont participé à ce symposium, rappelle-t-on.

APS

INDUSTRIES
MÉCANIQUES:
**Une filière
prometteuse
pour la sous-
traitance**

Des études de faisabilité pour trois projets de sous-traitance mécanique, menées par le ministère de l'Industrie et de la PME ont révélé l'existence d'un marché "porteur" pour l'émergence et le développement de ces activités en Algérie, a indiqué mardi M. Abdelaziz Kezzar, expert en mécanique.

Il s'agit d'un projet pour la fabrication des articles en caoutchouc, d'un autre pour la production des pièces de décolletage (vis, boulons...) pour l'industrie automobile et mécanique et d'un troisième pour la fabrication de ressorts à lames et à boudins pour la suspension des véhicules, a indiqué M. Kezzar lors d'une journée d'étude sur la sous-traitance.

Ces études, présentées par M. Kezzar, révèlent l'existence d'un marché "réel porteur" appelé à évoluer dans les années à venir notamment avec l'émergence de nouveaux projets mécaniques qui soutiennent le développement de la sous-traitance.

Les résultats de ces études, finalisées en collaboration avec le programme européen d'appui aux PME/PMI (PME II), indiquent également que la technologie de fabrication de ces trois produits est "accessible" et le coût d'investissement "supportable" avec une bonne rentabilité économique, selon les explications de cet expert.

Ainsi, pour les articles en caoutchouc le marché est estimé à quelque 33,95 millions de DA partagés entre des petites et moyennes entreprises (PME) algériennes privées. Le coût de ce projet est estimé de 161 millions de DA à 297 millions de DA selon sa nature.

Pour les pièces de décolletage, le marché dépasse 1,3 milliard de DA pour un volume de plus de 112 millions de pièces dont 48% sont importées. Le coût de réalisation de ce projet est de 103 à 394 millions de DA.

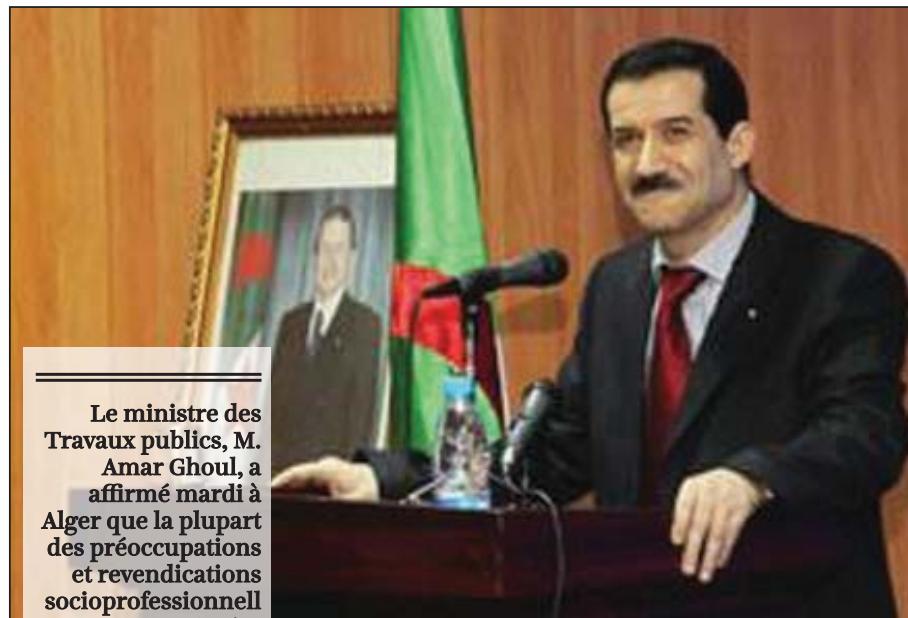
Concernant les ressorts à lames et à boudins, les besoins des entreprises utilisatrices de ces matières sont estimés à 1,3 milliard de DA satisfaisant majoritairement par l'importation.

Le projet d'implantation d'une telle activité coûterait entre 643 millions et 1,1 milliard de DA.

M. Kezzar a également indiqué que 20 autres fiches de projets avaient été élaborées par le ministère sur la base des besoins, ajoutant qu'elles seront développées et approfondies progressivement.

Ces études concernent principalement les accessoires extérieurs des véhicules, les freins de parking, les lignes d'échappement sans catalyseurs, les batteries d'accumulateurs et la miroiterie.

APS



Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a affirmé mardi à Alger que la plupart des préoccupations et revendications socioprofessionnelles exprimées récemment par le secteur ont été prises en charge en particulier celles des travailleurs des directions des Travaux publics (DTP) de wilaya.

"La plupart des préoccupations des travailleurs du secteur des Travaux publics seront examinées dans un cadre serein et responsable tant au niveau local que central", a indiqué M. Ghoul en marge d'une réunion avec les directeurs de wilaya des Travaux publics, appelant les partenaires sociaux notamment le syndicat national des personnels de l'Administration publique et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour faire prévaloir le dialogue.

Il a précisé à ce propos que les revendications des travailleurs du secteur "ont été prises en charge", soulignant qu'il est question de revendications impliquant l'intervention de plusieurs parties.

C'est pourquoi elles seront examinées au double plan local et central et au niveau du gouvernement, a-t-il encore dit avant d'ajouter que le ministère des Travaux publics s'est engagé à faire parvenir ces revendications au gouvernement.

Le syndicat des personnels de l'Ad-

**GHOUL L'A AFFIRMÉ :
La plupart des revendications
des travailleurs du secteur
des Travaux publics
prises en charge**

ministration publique qui a organisé dimanche un mouvement de protestation devant le siège de la direction des Travaux publics d'Alger, a appelé à la révision des statuts des corps communs et techniques, à la refonte de l'échelle des primes et à l'intégration des travailleurs contractuels et, plus particulièrement les travailleurs de l'entretien des routes.

A l'échelle nationale, le secteur des Travaux publics emploie près de 50.000 travailleurs que ce soit au niveau central ou au sein d'entreprises de réalisation, d'instances de contrôle, de bureaux d'études ou de directions des wilayas.

D'autre part, M. Ghoul a mis en exergue l'évolution des capacités humaines dont s'est doté le secteur grâce aux projets réalisés depuis des années, faisant remarquer que le nombre des ingénieurs des autoroutes a atteint les 5000 avec l'objectif, selon lui, d'améliorer la qualité des travaux notamment en matière de réalisation et de suivi des ouvrages d'art complexes

comme les viaducs et les tunnels.

Par ailleurs, le ministre des Travaux publics a évoqué les projets de désenclavement dans les Hauts-Plateaux et le Grand Sud, rappelant l'existence de projets sur une longueur de 4 000 km entre routes nationales et wilayales au Nord, outre la réalisation de 10.000 km de voies dans les wilayas du Grand Sud.

"Entre autres priorités du gouvernement figurent la réalisation de projets de désenclavement et de sécurisation des populations et l'amélioration des conditions de vie en vue de promouvoir le développement local", a-t-il indiqué.

En réponse à une question de la presse sur l'expropriation des terres et l'indemnisation des propriétaires pour la réalisation des projets de routes, il a indiqué que le ministère s'employait à indemniser "de façon équitable et selon la formule de gré à gré", ajoutant que 3 seulement des 20.000 familles ont été indemnisées après un recours à la justice.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Création à Oran d'un Cercle du commerce et de l'industrie algéro-espagnol

Le consul général d'Espagne à Oran, M. José Manuel Rodriguez, a annoncé mardi la création d'un Cercle du commerce et de l'industrie algéro-espagnol (CCIAE) basé à El-Kerma (Oran), regroupant des entreprises des deux pays.

Le diplomate espagnol a indiqué, lors du forum du groupe de presse "Ouest Tribune", que ce cercle, basé à El-Kerma (Oran), est une structure indépendante regroupant des opérateurs économiques algériens et espagnols.

Le cercle œuvre à un échange d'informations entre les entrepreneurs des deux pays et le raffermissement des relations bilatérales, a-t-il ajouté.

Après avoir évoqué "l'excellence des relations bilatérales" et brossé un tableau sur les échanges économiques entre les deux pays, M. Rodriguez a mis en exergue l'intérêt que porte son pays au développement d'un partenariat mutuellement gagnant permettant la création des richesses et d'emplois, le

transfert du savoir-faire et des technologies sur la base de la règle 51/49.

Le diplomate espagnol a également rappelé que près de 1.000 entreprises espagnoles activent actuellement dans la région de l'Ouest algérien. Il a rappelé que les opportunités qu'offre la région ont conduit des opérateurs espagnols versés dans le secteur de l'agroalimentaire à s'installer en Algérie pour se lancer dans la production, alors qu'ils se contentaient, dans le passé, à exporter leurs gammes de produits.

Concernant la question des visas, M. Rodriguez a indiqué que son pays a délivré l'année dernière quelque 33.000 visas d'entrée en Espagne, "ce qui représente une hausse de 50% par rapport aux années 2010/2011", a-t-il précisé.

A une question sur l'émigration clandestine, le diplomate espagnol a répondu que son pays "ne connaît pas de problème d'émigration clandestine avec l'Algérie".

ALGÉRIE - ITALIE

Giuseppe Verdi célébré à Alger

Un récital de musique classique a été animé mardi à la salle El Mouggar à Alger par le duo italien Gianfranco Bortolato et Giovanni Dal Missier en commémoration du bicentenaire de la naissance du compositeur italien Giuseppe Verdi.



Organisé par le Centre culturel italien à Alger en collaboration avec l'Office national de la Culture et de l'information (Onic), ce récital s'inscrit dans l'elan international que revêt cette commémoration universelle.

Le hautboïste Gianfranco Bortolato, et le pianiste Giovanni Dal Missier ont interprété sept pièces tirées des transcriptions d'oeuvres du XIX^e siècle pour hautbois et piano, sous l'intitulé "Paris Oh Chérie", donnant lieu à un lyrisme d'opéra dans une profusion de sonorités et de couleurs inspirant la pureté et la liberté. Gianfranco Bortolato s'adressait chaque fois au public pour présenter les différentes pièces au programme, promettant de le "conduire doucement vers la +Traviata de Verdi+". En présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, son

excellence Michele Giacomelli et de quelques représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, le duo a exécuté un programme consacré au compositeur italien Giuseppe Verdi dont "mosaïque sur l'opéra la traviata" et "Fantasia de l'opéra Attila" que le public a particulièrement apprécié.

Gianfranco Bortolato a étudié le hautbois au conservatoire de "Benedetto Marcello" et s'est perfectionné dans plusieurs grandes écoles de musique avant d'être diplômé avec les honneurs et embrasser une carrière internationale comme soliste dans plusieurs récitals et 1^{er} hautbois dans bon nombre d'orchestre philharmoniques à travers le monde.

De son côté, le pianiste Giovanni Dal Missier, diplômé des études supérieures du conservatoire de Venise, a

suivi "un cours de haute spécialisation" à "Fondazione G.Cini" de Venise. Doté d'une qualité et d'un talent exceptionnels, il a participé à plusieurs festivals de musique classique comme pianiste avec plusieurs orchestres philharmoniques dont celui de Nagoya (Japon) sous la direction du maestro Takemoto Yasuzo et étudie actuellement la direction d'orchestre à Venise avec le maestro Dini Ciacci.

Giuseppe Verdi est une grande figure universelle de la musique classique qui a composé plusieurs œuvres immortelles dont *Nabucco*, *Forza del destino*, l'opéra *Attila* ou encore l'opéra *la Traviata*. Il est célébré à travers le monde pour le bicentenaire de sa naissance en 1813.

MAROC

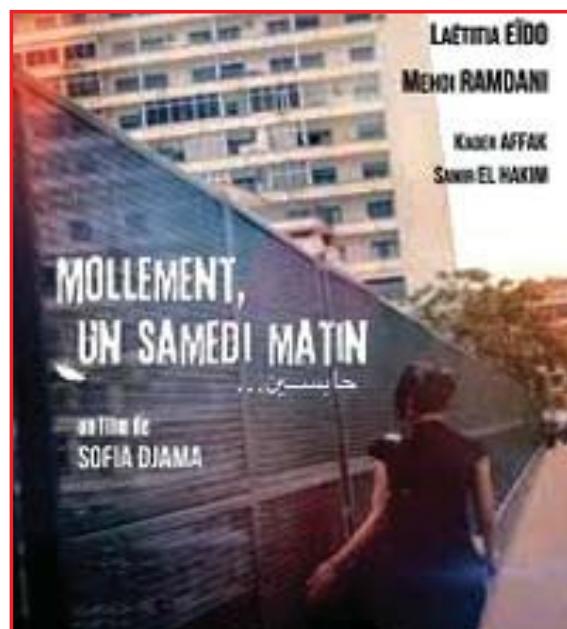
"Mollement, un samedi matin" de l'Algérienne Sofia Djama au Festival du court-métrage de Tiznit

Le film "Mollement, un samedi matin" (2011), de l'Algérienne Sofia Djama, prendra part au troisième festival international du court métrage de Tiznit (Ficmt) qui aura lieu du 1^{er} au 4 mars dans cette ville du sud du Maroc, a-t-on appris auprès des organisateurs de cette manifestation cinématographique annuelle.

Ce court-métrage de fiction (28 mn), invite le spectateur à porter un regard sur le malaise et l'angoisse qui touchent la société algérienne et ce, à travers l'histoire de "Myassa", victime d'une agression sexuelle, perpétrée par un violeur déficient.

Ayant participé à plusieurs festivals, "Mollement, un samedi matin" a obtenu notamment le prix du meilleur court métrage du concours national du court métrage et reçu deux distinctions au festival de Clermont-Ferrand (France). L'édition de cette année verra la projection de plus de 20 courts-métrages venant d'autant de pays, ont indiqué les organisateurs.

Trois prix seront remis lors de la cérémonie de clôture: le Prix du jury, le Prix du public et le Prix "La poterne d'argent". L'œuvre de Sofia Djama sera projetée le premier jour du festival (1^{er} mars).



MUSIQUE

La nouba andalouse à l'honneur dans le nouveau produit de Beihdja Rahal



La nouba andalouse est à l'honneur dans le nouveau produit de l'artiste Beihdja Rahal qui regroupe ses cinq précédents albums, accompagné d'un DVD qui retrace les étapes phares de son parcours artistique. Dans le souci de rendre hommage à de grands noms artistiques, la chanteuse a regroupé dans son nouveau produit, sous forme de DVD, des extraits vidéos de sa rencontre avec l'interprète de la chanson chaâbi et kabyle Cheikh El Hasnaoui dans sa maison à l'île de la Réunion (Océan indien), où elle devait animer un concert en 2001.

Une autre vidéo rappelle sa rencontre, en 2011 à Paris, avec le violoniste Cheikh Belkaid Abdellahani, décédé récemment. Le nouveau DVD retrace également des étapes phares du parcours artistique de Beihdja Rahal depuis ses débuts en 1983 au sein de l'association "El Fakhdjia", et sa participation avec cette dernière, à plusieurs manifestations nationales et internationales dans les années 1980.

Ce nouveau produit reflète la passion de la chanteuse pour la nouba andalouse et sa volonté de transmettre le patrimoine andalous par le biais de l'association "Rythme harmonie" pour l'enseignement de ce genre musical qu'elle dirige en France, où elle réside depuis 1992. Née en 1962 à Alger, Beihdja Rahal est connue pour sa voix mélodieuse et sa parfaite maîtrise de la nouba andalouse.

Les boissons «light» pourraient être associées à un risque accru de diabète

Les boissons sucrées «light» pourraient être associées à un risque accru de développer un diabète, selon une étude récente durant ce mois de février.

Menée par des chercheurs français auprès de 66.188 femmes suivies depuis 1993, l'étude a confirmé l'existence d'une relation entre boissons sucrées et le diabète de type 2 (le plus courant).

Mais alors qu'on pensait généralement que les boissons «light» réduisaient le risque de diabète, les chercheurs de l'Inserm (institut français de recherche) ont montré que le risque de diabète était plus élevé pour les boissons «light» que pour les boissons sucrées.

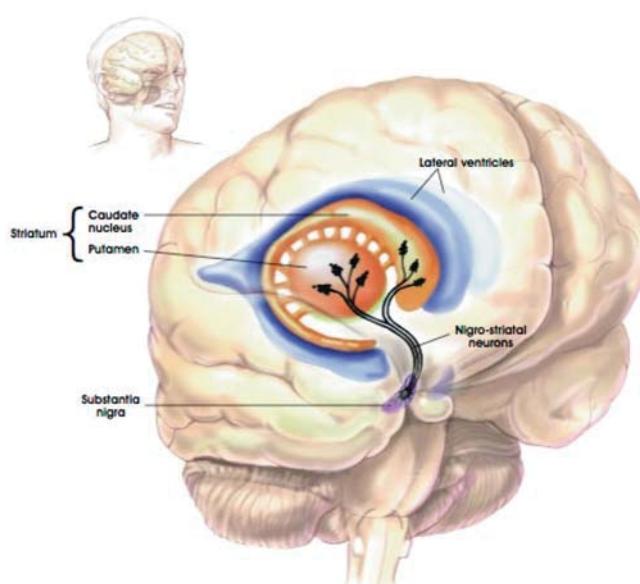
Les résultats, publiés dans la revue *American Journal of Clinical Nutrition*, ont notamment montré que les femmes consommant des boissons «light» avaient une consommation plus grande que celles consommant des

boissons sucrées normales (2,8 verres/semaine contre 1,6 verre/semaine en moyenne respectivement).

Mais même à quantité consommée égale, les boissons «light» étaient associées à un risque plus élevé de développer un diabète: il était supérieur de 15% pour une consommation de 0,5 litre/semaine et de 59% pour 1,5 litre/semaine.

Pour savoir si le risque était uniquement associé aux boissons «light», les auteurs de cette étude ont comparé leurs effets à ceux de jus de fruits pressés, mais n'ont découvert aucune association avec un risque de diabète.

Des études supplémentaires sur les effets des boissons «light» sont toutefois encore nécessaires pour confirmer ce résultat et établir un lien de cause à effet, précise l'Inserm.



Maladie de Parkinson

La stimulation profonde efficace

Parkinson est une maladie neurologique progressive qui se manifeste notamment par des tremblements. La technique de stimulation cérébrale qui se développe à l'avantage de ne pas induire d'effets secondaires contrairement aux médicaments habituellement délivrés. Selon une récente étude, elle serait efficace à un stade précoce de la maladie.

La maladie de Parkinson touche plus particulièrement les plus de 65 ans. Environ un Français sur 100 développera cette maladie après 50 ans.

De nombreuses recherches sont menées pour aider à lutter contre cette pathologie.

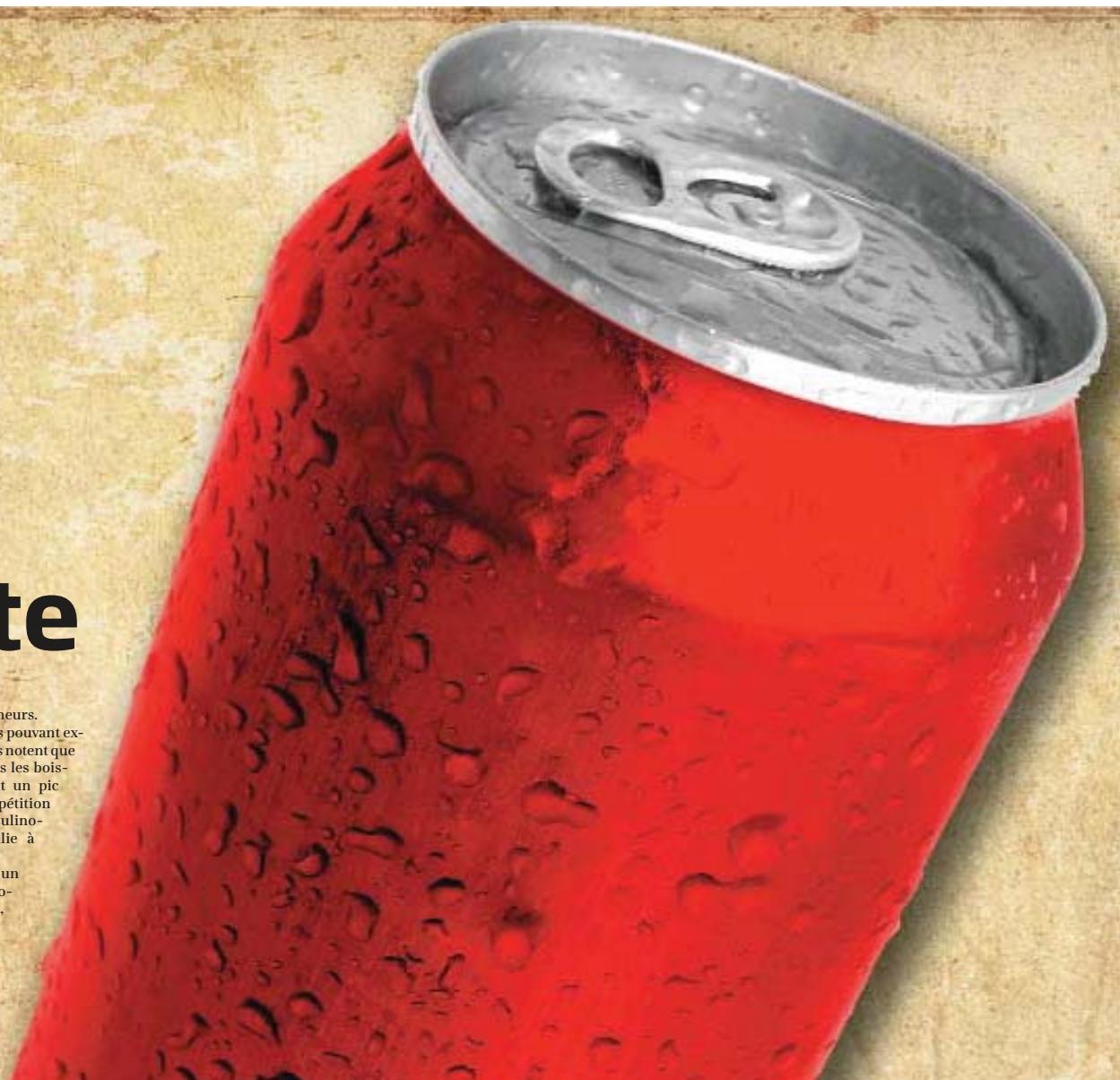
Une efficacité à un stade précoce

La méthode de stimulation cérébrale profonde mise au point dans les années 1980 et pratiquée principalement en France offre de belles perspectives d'avenir. Actuellement elle ne peut être utilisée que sur une minorité de patients (10 à 15 %), ayant déclaré la maladie et n'ayant pas de symptômes ou de

L'étude française vient de démontrer que la technique pourra être utilisée à un stade plus précoce, entre 4 et 10 ans, sans symptômes. Neuf centres français ont commencé leurs efforts pour mener à bien cette étude. Elle a porté sur 15 patients atteints de Parkinson et n'a pas montré de

S es pète

sent les chercheurs. Ces mécanismes pouvant expliquer ce phénomène, ils notent que les contenus dans les boissons sucrées entraînent un pic de sucre et que la répétition de ce pic peut entraîner une insulino-résistance, une anomalie à l'origine du diabète. L'aspartame, l'un des principaux édulcorants aujourd'hui, a été montré pour induire une augmentation de la glycémie. Ce ce fait une augmentation des taux d'insuline comparable à celle entraînée par le sucre.



cérébrale ace

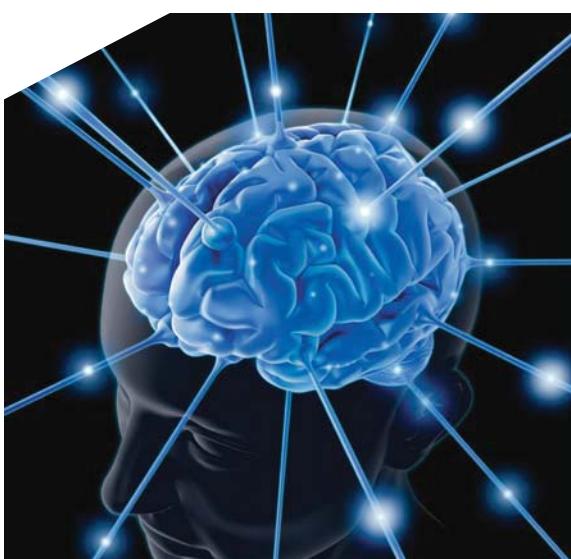
maladie avant leurs 70 ans et pas de troubles psychiatriques ou de la mémoire. L'anglo-allemande EarlyStage a confirmé que cette technique peut être proposée à un patient atteint de la maladie soit 10 ans après les premiers symptômes. Huit centres français et allemands ont combiné cette technique pendant deux années pour bien cette recherche. Sur 251 patients souffrant de la maladie depuis environ 7 ans. Ils

ont été divisés en deux groupes. Le premier a été traité par médicaments et le second par stimulation cérébrale profonde.

Jusqu'à 90 % des capacités récupérées

Il en résulte que les malades traités par stimulation cérébrale ont vu leur qualité de vie s'améliorer de plus de 26 % par rapport à l'autre groupe. Ils étaient mieux en forme et avaient un meilleur moral, plus de facilités pour

se déplacer et moins de tremblements. Mais aucune différence n'a été remarquée entre les deux groupes au niveau de la récupération des fonctions intellectuelles. La stimulation cérébrale consiste à planter chirurgicalement des électrodes dans le cerveau relié à une pile un peu comme un pacemaker. Des impulsions électriques sont envoyées pour réduire les symptômes de la maladie de Parkinson. En général, cette opération permet aux patients de récupérer de 30 à 90 % de leurs capacités.



SÉTIF

Un millier de foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Bellaâ

Un millier de foyers de la commune de Bellaâ (Est de la wilaya de Sétif) a été raccordé mardi au réseau de distribution de gaz naturel, lors d'une cérémonie présidée par les autorités locales. Les familles bénéficiaires sont réparties sur plusieurs mchetas de cette commune, à l'instar de Chenagra, Laâtâsa, Ouled Reguie et de Kherbet Diwan, particulièrement froides durant l'hiver. Les travaux de raccordement, entamés en 2010, ont mobilisé une enveloppe globale de 180 millions de dinars, pour une extension du réseau sur 30 km, ont indiqué les responsables locaux du secteur de l'Energie et des mines. Le taux de couverture en gaz naturel, aujourd'hui de l'ordre de 89 %, atteindra les 97 % à l'horizon 2014, a-t-on affirmé, rappelant que ce taux qui était d'à peine 30 % en 2000 s'est hissé progressivement à 40 % en 2004 puis à 51 % en 2006. L'arrivée du gaz naturel dans la commune de Bellaâ a été saluée par une fête à laquelle a pris part toute la population locale. Danse, zorna et cavaliers en costumes d'apparat ont conféré une ambiance de liesse à cette petite ville connue pour la rigueur de ses hivers.

NAÂMA

Une superficie de plus de 52.000 hectares cadastrée en zones rurales

L'opération de cadastre du foncier rural de la wilaya de Naâma a touché jusqu'ici une superficie de 52.371 hectares à travers certaines communes de la wilaya, a indiqué le directeur local du cadastre. Prévue dans le cadre de l'actuel programme de développement quinquennal, l'opération vise l'établissement d'un registre foncier de la wilaya, le marquage des limites territoriales communales, l'identification et l'enregistrement de terrains, a précisé le chef de bureau des travaux de cadastre et applications informatiques à la Direction du cadastre, M. Mokhtar Maâti. Ciblant une superficie globale de 69.442 ha en milieu rural, l'opération a permis de cadastrer une surface de 39.232 ha dans la commune d'El-Kasdir, de 10.176 ha dans celle de Mécheria, 1.260 ha à El-Biodh, 890 ha à Mekmène Benamar, 443 ha à Naâma et 370 ha à Ain Benkhelil, a-t-on détaillé, précisant qu'il reste à cadastrer une superficie de 17.071 ha.

Selon la Direction locale concernée, un cadastre général ciblant les différentes communes, rurales et urbaines, de la wilaya devra permettre l'identification du foncier relevant du domaine de l'Etat, le contrôle des cartes et mesures établies par les ingénieurs et experts, d'établir les plans topographiques et de permettre aux propriétaires de bénéficier de titres d'accès à la propriété foncière. Une surface de 4.291 ha est recensée à Naâma pour le cadastre urbain, dont 2.936 ha appartenant des particuliers ont été déjà cadastrés, a relevé la même source qui a fait état du cadastre d'une surface steppique de plus de deux (2) millions d'hectares, dont la commune d'Ain Benkhelil en détient une superficie pasto-rale de plus de 380.000 ha. Pas moins de 57 exploitations agricoles collectives et individuelles, totalisant une surface de 28.944 ha entrant dans le cadre de la mise en valeur, ont été ciblées par l'opération de cadastre à travers plusieurs communes de la wilaya de Naâma. L'opération devra concerner prochainement les surfaces agricoles des communes d'Ain Benkhelil, Djenniène Bourezgue et Mekmène Benamar, a-t-on ajouté de même source.

PROTECTION CIVILE

Réception à Bouira de 8 nouvelles structures

Le secteur de la Protection civile de la wilaya de Bouira a réceptionné, à la fin de l'année écoulée, 8 nouvelles structures réalisées pour une enveloppe globale de plus de 210 millions de DA, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Il s'agit en l'occurrence, d'une unité territoriale à Haizer, d'une unité secondaire à Hachimia et d'un centre national de prévention abrité par l'ex-siège de la direction de la Protection civile de la ville de Bouira.

Une aire d'atterrissement pour hélicoptères a été réceptionnée dans la zone montagneuse de Tikjda, parallèlement à l'ouverture d'un poste avancé de la Protection civile à la cité "Harkat", à l'entrée-ouest de Bouira, destinée à la prise en charge des interventions d'urgence sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant cette région. La même source a, aussi, signalé la livraison du projet d'extension de l'unité de la Protection civile de Aïn Bessam et la réalisation de 2 unités similaires à Bouderbala et Aghbalou. D'autre part, une dotation de près de 97 millions de DA a été affectée à la réalisation d'autres



projets, actuellement en chantier, dont une unité secondaire à Aghbalou, dont la livraison est prévue pour mars prochain, alors qu'un bloc pédagogique pour la formation des agents de la Pro-

tection civile devrait ouvrir ses portes en avril 2013. Les travaux d'un poste avancé seront, par ailleurs, incessamment lancés dans la commune d'Ahnif, sur la RN 5, a ajouté la même source.

M'SILA

Plus de 20 milliards de dinars pour les plans communaux de développement

Une enveloppe financière de 21 milliards de dinars a été allouée à la wilaya de M'sila au titre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice 2013, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Ce montant servira au financement de plusieurs projets visant le développement de différents secteurs économiques, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, selon les services de la wilaya, précisant que la

répartition de cette dotation budgétaire se fera après que les 47 communes de la wilaya auront fait parvenir leurs besoins.

Ces projets consistent, notamment, en la réhabilitation des établissements scolaires du cycle primaire, l'entretien des routes et des réseaux d'assainissement, l'aménagement urbain et l'extension du réseau d'électrification. Ces investissements publics contribueront à la création de pas moins de 15.000 postes d'emploi temporaires, a-t-on noté.

CONSTANTINE :

Avancement "appréciable" du plan d'urgence de renforcement de la fourniture d'électricité

Les travaux entrepris dans le cadre d'un "plan d'urgence" pour renforcer la fourniture de l'énergie électrique dans la wilaya de Constantine "avancent à un rythme appréciable", a affirmé mardi la responsable de la communication au sein de la Société de distribution (SDE) d'Ali Mendjeli.

Lancés en septembre 2012, ces travaux portent, entre autres, sur la réalisation de 109 transformateurs électriques dans les douze communes de la wilaya, notamment à Hammam Bouziane, El Khroub et Ain Abid où les équipes de la SDE "s'emploient à bou-

cler le chantier d'installation de 62 transformateurs électriques", a précisé Mme Ouahiba Bouhouche.

Le programme d'urgence prévoit également la mise en place de quatre nouvelles lignes électriques, dont deux sont programmées dans la commune de Ain Smara, a-t-elle indiqué.

Devant prendre fin au mois de mai prochain, ces installations, une fois opérationnelles, "atténuent la surcharge sur le réseau électrique actuel et permettront d'améliorer notablement l'alimentation en énergie électrique dans la wilaya. Une enveloppe de

plus de 1,17 milliard de dinars a été consacrée au renforcement de la distribution de l'électricité dans la wilaya de Constantine, dans le cadre de ce plan d'urgence inscrit pour l'exercice 2013, a rappelé la même source.

Les récurrentes coupures d'électricité, enregistrées l'été dernier dans la wilaya de Constantine, ont conduit les services de la SDE à activer leur programme de renforcement et de résolution des problèmes d'opposition qui freinaient la mise en place de nouvelles installations.

TIPASA :

Relogement de 110 familles dans des habitations décentes

110 familles, habitant un bidonville du centre-ville de Tipasa, ont été relogées mardi dans des logements décents. Le bidonville, évacué dans le cadre du programme national d'éradication de l'habitat précaire, remonte à 1957, a indiqué le chef de daira de Tipasa, signalant que sa "démolition aura lieu dès sa libération par ses occupants, aux fins d'y planter des projets de développement."

Les familles bénéficiaires de cette opération ont été recensées en 2007, a précisé le chef de daira, observant que



certaines familles ont été exclues de l'opération "car leurs noms figurent sur le fichier national des bénéficiaires de logements ou d'aides étatiques à la construction ou à l'achat du logement".

D'autre part, des décisions d'attribution ont été remises, par le chef de la daira à une quinzaine de familles, non bénéficiaires de cette opération, avec un engagement spécifique de sa part à "les reloger dans les plus brefs délais". 53 familles ont été relogées, la semaine dernière, à Fouka, rappelle-t-on.

APS

ALGER

Sous l'effet de l'alcool, il commet l'irréparable

A. Ferrag

Jugé en février 2013, par le tribunal d'Alger qui déclare son incapacité, Amine comparait en audience criminelle après l'examen de son dossier par la chambre d'accusation.

L'accusé ne semble pas du tout ébranlé par la tragique situation. Il n'est pas gêné par tous les regards braqués sur lui. Avoir la manière avec laquelle le juge qui présidait l'audience apostrophait la plaignante, une jeune fille, Nadia âgée de 19 ans, toute tremblante et en proie à une crise de larmes, on l'aurait pris facilement pour son frère Amine âgé de 42 ans marié et père de deux enfants. Pourtant, c'est bien elle qui a été, un certain 27 octobre 2011, victime d'un viol des plus sauvages, commis par son frère.

Un soir, il rentre à la maison et dans un moment de folie, il attrape sa sœur avec violence, la viole sans pitié malgré les larmes et les supplications de celle-ci. Amine a toujours été un vrai dur, mais aussi un homme à femmes.

Devant la cour criminelle d'Alger, il doit répondre de ses actes. Le président de la cour, après avoir procédé à l'identification d'usage, prie le greffier de lire les charges retenues contre le prévenu, accusé d'avoir violé sa sœur, ensuite le prévenu fut tenu de répondre aux questions du président.

Reconnaissez-vous avoir, le 27 octobre 2011, alors que vos parents et votre femme étaient invités à une fête, donc absents ce jour-là, vous avez violé votre sœur ?

— Oui, monsieur le président, j'étais ivre, je ne savais pas ce que je faisais. Le frère a-t-il regretté d'avoir commis l'irréparable sur la personne de sa sœur ? Avec laquelle il a partagé le même sein maternel ?

Aurait-il suffisamment de courage à affronter sa famille qui viendra témoigner,



le jury, le juge ? Allait-il enfin avouer son forfait et demander pardon ? C'est ce que nous avons tenté de savoir durant le procès qui a drainé une grande foule, qui a eu vent de cette affaire. Cette foule a donc été déçue par l'annonce du déroulement du procès à huis clos, donc ne pouvait y assister. Les gens attendront dehors pour connaître le verdict.

Le président pousse alors un soupir et la prie de lui raconter sa mésaventure. Elle relate les faits en criant son désespoir. Elle a perdu son honneur et son avenir. Elle déclarera d'une voix « hachée » que l'accusé l'avait violée. D'ailleurs le certificat médical prouve ses dires. Une hémorragie ne tarda pas à se déclencher.

Et là le frère, réalise sûrement la gravité de son geste. Le représentant du ministère public s'engage dans un réquisitoire virulent mais nettement justifié par la gravité de cet acte ignoble qu'avait consommé le frère avec sa sœur de son sang.

« Comment peut-on admettre ce qui s'est passé ? » commence par dire l'avocat général en s'adressant à l'audience qui observait un silence de cimetière. Il demande que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur à l'encontre de cet individu et requiert une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre d'Amine pour viol sur sa sœur en vertu des articles 266 et 336 du code pénal usant de l'article 505 du code procédure pénale.

L'avocat de la défense désigné d'office par le tribunal, devant la reconnaissance des faits par son client, se contente de demander des circonstances atténuantes.

Après délibération, la cour reconnaît Amine coupable tout en lui accordant des circonstances atténuantes et le condamne à une peine de cinq ans de prison ferme en vertu des articles 336 / 1 et 337 du code pénal.

BORDJ EL KIFFAN

16 ans de prison pour les deux assassins

L'affaire est jugée en session criminelle du mois de février 2013.

Amine, 23 ans et Khaled, 24 ans sont jugés pour homicide volontaire sur la personne de Mourad, 32 ans.

Ne se doutant de rien, les deux jeunes agresseurs s'emparent d'un couteau et s'acharnent sur le malheureux, l'abandonnant au milieu d'une mare de sang avant de prendre la fuite.

Les deux agresseurs ont été appréhendés quelque temps plus tard et déférés devant la justice pour homicide volontaire. La cour s'est prononcée sur cette affaire, les accusés

commencèrent par nier les faits avant d'être confondus par les témoins qui les avaient vus.

Devant tant de preuves, les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime, ils ont tué Mourad pour lui voler son argent.

L'avocat de la défense réclame les circonstances atténuantes, axant sa plaidoirie sur la jeunesse de ses clients, qui sont âgés de 23 et 24 ans. Quant à la partie civile, elle requiert la peine capitale. Le juge donne le verdict Amine et Khaled sont condamnés à 16 ans de réclusion criminelle.

A.F

USA

Virée meurtrière en Californie : 4 morts, plusieurs blessés

Un homme recherché par les autorités en Californie pour avoir attaqué plusieurs automobilistes sur sa route selon la méthode du "car-jacking", a tué trois personnes avant de se donner la mort, a indiqué mardi la police.

"A chaque car-jacking, il y a eu des coups de feu", a précisé Jim Amormino, porte-parole de la police d'Orange, ville située au sud de Los Angeles où a eu lieu la course-poursuite. Le "car-jacking" désigne le vol d'un véhicule occupé au moment de l'agression, généralement sous la menace d'une arme. Dans l'un de ces vols, le suspect est descendu de son véhicule et s'en est pris au conducteur d'une BMW.

"Il lui a ordonné de sortir du véhicule, l'a poussé sur le bord de la route,

et l'a exécuté", a précisé Anthony Berta-gna, brigadier de la police de Santa Ana, ville voisine.

La première victime était apparemment une femme de Ladera Ranch, un peu plus au Sud, retrouvée morte à son domicile. Les voisins ont rapporté avoir entendu des coups de feu, puis avoir vu le suspect fuir en véhicule SUV. "De multiples incidents" se sont ensuite produits alors que l'homme remontait par l'autoroute vers le Nord. C'est à partir d'Orange que la course-poursuite a commencé, une fois que la police a localisé le jeune homme d'une vingtaine d'années lancé dans une virée meurtrière. C'est dans cette ville que le suspect "a stoppé son véhicule, est sorti et s'est tiré une balle", a raconté Jim Amor-



mino. D'autres personnes ont été blessées sur la route alors qu'il tirait au hasard sur son passage, notamment à Tustin, mais la police n'a pas pu pour l'instant en confirmer le nombre.

APS

TLEMCEN

Barrage à la contrebande

D. Mentouri

En une seule journée, les douaniers de Tlemcen ont saisi des marchandises diverses d'une valeur de 131 771 500 dinars et dressé des pénalités de l'ordre de 1 230 715 000 DA. Selon une source sûre, les douaniers seraient sur le point de lancer une sorte d'offensive tendant à freiner, un tant soit peu, les activités de contrebande.

Dimanche dernier, les éléments de la brigade polyvalente de Akid Abbès relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Maghnia (Direction régionale de Tlemcen), ont déjoué les plans échafaudés par des trafiquants dans la perspective d'exporter frauduleusement d'importantes quantités de marchandises vers le Maroc. S'appuyant sur des informations avérées, les éléments de la brigade mobile de Maghnia, ont réussi à saisir 1 320 litres de gasoil à l'intérieur de 44 jerricans destinés à la contrebande. Une quantité de carburant dont la valeur est estimée à 18 260, 00 DA que les contrebandiers s'apprêtaient à céder pour une valeur supérieure à dix fois son prix d'achat. Une pénalité s'élèvant à 182 600, 00 DA, a été dressée à l'encontre des auteurs. Par ailleurs, les éléments de la brigade mobile de Maghnia relevant de la même direction ont, également saisi, le même jour, 2 310 litres de gasoil dans 77 jerricans. La valeur de cette marchandise a été estimée à 31 955, 00 DA tandis que la pénalité relative à cette saisie et dressée à l'encontre des auteurs, s'est élevée à 319 550, 00 DA. Dans le sillage de cette opération, les douaniers ont aussi saisi 375 bouteilles de whisky et 310 bouteilles de rizcard d'une valeur de 1 027 500, 00 DA que d'autres contrebandiers tentaient d'acheminer clandestinement vers le Maroc. Ces derniers ont été l'objet d'une pénalité de 10 605 000, 00 DA. 400 paires de souliers pour hommes d'une valeur de 240 000, 00 DA ont également été également réquisitionnés par les douaniers qui ont verbalisé les auteurs de cette tentative de contrebande, à verser une amende s'élevant à 1 200 000, 00 DA. Selon une des sources, « les douaniers activant dans les régions Ouest et Sud-Ouest mais également aux frontières Est et Sud-Est seraient sur le point de mettre en pratique une stratégie aux seules fins de mettre à mal les multiples réseaux de contrebande activant dans le Sud et dont le préjudice commis à l'économie algérienne avoisine plusieurs dizaines voire de centaines de milliards de dinars». Ace propos et en l'absence de chiffres palpables, élaborer des statistiques précises relève de l'impossible.

5662 LITRES DE CARBURANT SAISIS PAR LES GGF
35 personnes interpellées et présentées devant la justice

Les éléments activant au sein des Groupements des gardes-frontières (GGF) ne sont pas en reste dans la lutte contre la contrebande. En effet, et durant leur mission de surveillance des frontières, les éléments des GGF relevant de la Gendarmerie nationale ont intercepté d'innombrables véhicules chargés de fûts contenant du carburant destiné à être revendu sur le sol marocain et sur le sol d'autres pays frontaliers et ce, durant la période allant du 23 janvier au 17 février en cours. Pas moins de 35 individus impliqués dans ces opérations de contrebande ont été interpellés et la cargaison remise aux services des Douanes. Par ailleurs et dans le sillage de leurs opérations, les éléments des GGF ont également, durant la même période, saisi un peu plus de 235 kg de kif traité que les contrebandiers tentaient d'introduire sur le territoire national. Ces derniers seront soumis à un traitement différent de celui réservé aux simples contrebandiers interpellés pour des tentatives de contrebande de marchandises.

ETATS-UNIS

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry prochainement au Moyen-Orient et en Europe



Le nouveau secrétaire d'Etat américain, John Kerry, effectuera, la semaine prochaine, ses premières visites à l'étranger par une tournée dans quatre pays de l'Union européenne et cinq pays du Moyen-Orient, a indiqué mardi le département d'Etat.

M. Kerry se rendra, du 24 février au 6 mars, successivement en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France, en Italie puis en Turquie, en Egypte, en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis et au Qatar, a précisé la porte-parole du département d'Etat, Mme Victoria Nuland.

Le voyage de John Kerry à Paris, le secrétaire d'Etat "rencontrera des hauts responsables français pour discuter de la coopération entre les Etats-Unis et la France dans le cadre de l'effort international visant à appuyer le Mali, ainsi que d'autres questions d'importance régionale et mondiale", a fait savoir la même source.

Parmi ses activités prévues lors de sa visite à Rome, il est prévu sa participation à des réunions multilatérales sur la Syrie, et une rencontre avec les dirigeants de la coalition de l'opposition syrienne, a poursuivi le département d'Etat.

Concernant sa visite à Ankara, il s'entretiendra avec les responsables turcs pour discuter notamment de la crise en Syrie, la stabilité régionale, la paix et la sécurité dont la lutte contre le terrorisme.

À Caire, M. Kerry s'entretiendra avec de hauts responsables égyptiens et la communauté d'affaires "afin d'encourager un plus grand consensus politique et d'avancer sur les réformes économiques". Il rencontrera également le Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, "pour se consulter sur les nombreux défis communs dans toute la région". Quant à son séjour à Riyad, outre les relations avec l'Arabie saoudite, le chef de la diplomatie américaine participera à une réunion ministérielle avec ses homologues des pays du Conseil de coopération du golfe (CCG).

Le Secrétaire d'Etat terminera son périple à Doha où il rencontrera les dirigeants qataris pour discuter des questions bilatérales et régionales telles que la crise en cours en Syrie, l'Afghanistan et la paix au Moyen-Orient. Il est à rappeler que le président américain Barack Obama se rendra en mars prochain dans les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie et en Israël ainsi qu'en Jordanie. Ce voyage sera la première visite d'Obama à l'étranger depuis le début de son second mandat présidentiel entamé en janvier dernier et c'est la première fois qu'il se rendra à ces pays du Moyen-Orient depuis son premier mandat présidentiel en 2009.

APS

SAHARA-OCCIDENTAL

Gdeim Izik : Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme critique la justice marocaine

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) a porté mardi de vives critiques contre la justice marocaine quant aux conditions qui ont entouré le procès tenu par le tribunal militaire de Rabat à l'encontre des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik.

Dans son point de presse, le porte-parole de cette agence de l'ONU, M. Rupert Colville, a affirmé que le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme était "préoccupé par le recours des autorités marocaines à un tribunal militaire pour juger et condamner les 25 civils sahraouis" mis en cause lors des événements du camp de Gdeim Izik, proche de Laayoune dans le Sahara occidental occupé où ils avaient participé en novembre 2010 à l'organisation d'un camp de protestation pacifique.

A ce propos, il a rappelé que tel que l'avait souligné le Comité des droits de l'homme de l'ONU, chargé de surveiller l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques par les pays membres, "le recours aux tribunaux militaires ou d'exception pour juger des civils soulève de sérieux problèmes quant à l'équité, l'impartialité et l'indépendance de l'appareil de justice".

De surcroit, M. Colville s'est dit également "inquiet des rapports selon les



quel la plupart des accusés sahraouis ont été torturés ou maltraités pendant leur détention provisoire", relevant

qu'aucune enquête sur ces allégations n'avait eu lieu.

Pour le porte-parole du HCDH, "s'il était important que justice soit faite suite aux événements du camp de Gdeim Izik, il était également important que les procédures judiciaires soient scrupuleusement respectées selon les normes internationales d'équité des procès".

Il est à rappeler que le tribunal militaire de Rabat avait condamné, dimanche dernier, neuf prévenus sahraouis à la réclusion à perpétuité, quatre à 30 ans de prison, huit à 25 ans, deux à 20 ans d'emprisonnement et deux autres prévenus à la peine correspondant à la durée de la détention préventive qui a duré 27 mois.

Selon plusieurs rapports, les accusés sahraouis ont déclaré à plusieurs reprises, lors de leurs deux années de détention provisoire, qu'ils avaient été régulièrement soumis à la torture, dont la violence sexuelle, afin de les contraindre à faire de faux aveux.

ETATS-UNIS-FINANCES

Le président Obama exhorte le Congrès à éviter les coupes automatiques des dépenses publiques

Le président américain Barack Obama a appelé mardi le Congrès à prendre les mesures nécessaires pour l'élaboration d'un plan de réduction équilibrée du déficit budgétaire afin d'éviter le dispositif des coupes automatiques dans les dépenses publiques prévu pour le 1er mars prochain.

Intervenant lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, M. Obama a prévenu que ces coupes automatiques, connues sous le nom de "séquestration", porteraien gravement atteinte à l'économie si elles venaient à être appliquées. Faute de s'entendre sur un plan de réduction du déficit budgétaire, rappelle-t-on, les parlementaires américains avaient convenu à la fin décembre dernier d'une solution provisoire consistant à augmenter cer-

tais impôts et à repousser au 1er mars 2013 ces coupes budgétaires automatiques.

A ce propos, le président américain a souligné que la "séquestration" n'allait ni aider l'économie ni créer de l'emploi, mais va pousser des centaines de milliers d'Américains vers le chômage et mettre l'économie américaine dans une grave situation. "Alors maintenant, les républicains au Congrès font face à un choix simple: Sont-ils prêts à faire des compromis pour protéger l'investissement vital dans l'éducation, la santé, la sécurité nationale et tous les emplois qui en dépendent? Ou vont-ils mettre des centaines de milliers d'emplois et notre économie entière en danger juste pour protéger quelques niches fiscales particulières qui profitent seu-

lement aux Américains les plus riches et aux plus grandes sociétés? C'est le choix à faire", a-t-il clamé. La "séquestration" prévoit des coupes budgétaires automatiques de 1.200 milliards de dollars sur dix années affectant la plupart des secteurs dont celui de la Défense, dont 85 milliards de dollars durant la seule année 2013. Niant toute responsabilité dans ce dossier, le parti républicain s'en est défendu en déclarant que le président Obama n'avait offert "aucun plan crédible" qui peut passer au Congrès.

Pour le parti de l'opposition, le président américain ne s'est focalisé que sur l'augmentation des impôts pour résoudre le problème du plafond de la dette en négligeant la réduction des dépenses fédérales.

PALESTINIENS EN DÉTENTION

Ban Ki-moon exhorte Israël à une solution immédiate

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé mardi sa vive préoccupation devant la détérioration de l'état de santé des Palestiniens qui observent une grève de la faim dans les prisons israéliennes, en appelant à une solution immédiate à cette situation. Le chef de l'ONU s'est particulièrement inquiété pour le cas du prisonnier palestinien Samer Issaoui qui observe une grève de la faim depuis plus de 200 jours afin de protester contre sa détention administrative, une pratique israélienne consistant à incarcérer des individus en l'absence de preuves et de procédure judiciaire.

Le Secrétaire général a reçu une lettre du Président palestinien, Mahmoud Abbas, et du Secrétaire général de la Ligue arabe, sur cette question", a indiqué le porte-parole de M. Ban dans une déclaration. "Il a aussi exprimé ses préoccupations au Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, au cours de leur dernière conversation téléphonique", a-t-il ajouté.

Qualifiant de "particulièrement préoccupante" la situation des Palestiniens en détention administrative sans inculpation, le Secrétaire général a rappelé que ces détenus devraient soit être inculpés et traduits en justice avec des garanties judiciaires conformes aux normes internationales pertinentes soit libérés rapidement. "Il plaide pour une solution rapide au sort des prisonniers palestiniens et rappelle

l'importance pour les parties d'adhérer totalement à l'accord du 14 mai 2012, qui prévoit notamment le respect du droit de visite des familles des prisonniers", a souligné le porte-parole. "Les obligations en vertu des droits de l'homme s'agissant de tous les détenus et prisonniers palestiniens sous la garde d'Israël doivent être pleinement honorées", selon lui. La semaine dernière, le Coordonnateur humanitaire des Nations Unies pour les territoires palestiniens occupés, James Rawley, avait lui aussi rappelé ce principe fondamental lors de sa rencontre, à Ramallah (Cisjordanie) avec le ministre palestinien chargé de ce dossier, Issa Karadj. Deux autres Palestiniens, Tarek Kaadan et Jafar Azzedine ont eux aussi entamé une grève de la faim depuis 84 jours.

Les deux hommes avaient été arrêtés le 22 novembre 2012 et placés en détention administrative pour une période initiale de trois mois et ont entamé leur grève de la faim le 28 novembre. Le 24 janvier, devant la détérioration de leur état de santé, ils ont été transférés dans un hôpital de Tel-Aviv. Les deux hommes avaient déjà observé une grève de la faim par solidarité avec d'autres détenus palestiniens qui avaient cessé de s'alimenter en masse du 17 avril au 14 mai 2012. M. Kaadan avait été relâché en juillet et M. Azzedine en juin, avant qu'ils ne soient de nouveau incarcérés, toujours en l'absence de chefs d'inculpation.

Programme du jeudi 21 février 2013



09h30 : Le soleil de la vérité (03) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (01) - Documentaire
10h30 : Yara (26 et fin) - Dessin animé
11h00 : Culture club «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h20 : Yakoute (05) - Feuilleton doublé
13h40 : Min barari el cherq (23) - Documentaire
14h35 : Yaoumiyate moudir ame (14) - Feuilleton arabe
15h15 : La vie à une - Film
16h40 : Flipper I (23) - Dessin animé
17h00 : Fête monter le son - Emission de musique
18h00 : Journal en amazigh - Information
18h30 : Le soleil de la vérité (04) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Alhane wa chabab - Emission
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Séquences d'archives «Djäafar Beck» - Portrait
22h00 : Senteurs d'Algérie «Tissemsilt» - Reportage
23h00 : Festival de la musique malouf - Concert malouf
oohoo : Journal en arabe - Information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 Mariée ou presque - Téléspectacle humoristique
16:35 American wives - Série dramatique - Sous conditions - Saison 6 (21/23)
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Nathalie et Jacques - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Instants d'émotion - Magazine de découvertes
20:38 Météo
20:40 Météo des neiges
20:43 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:45 R.I.S. police scientifique - Série policière - Double jeu - Saison 8 (12/12)
22:45 R.I.S. police scientifique - Série policière - Le prix d'excellence - Saison 7 (5/8)
23:40 New York, section criminelle - Série policière - Malgré lui - Saison 9 (13/16)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:52 Consomag - Magazine du consommateur - La domotique au quotidien dans votre logement
13:55 Expression directe - Magazine politique - FNSEA
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon frère m'a volé ma petite amie
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - J'ai hérité d'un trésor volé
17:10 Côté match - Football
17:15 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:50 CD d'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
18:55 Mot de passe - Jeu
19:25 Météo des neiges
19:27 Météo 2

19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations
20:41 Météo 2
23:05 Grand public - Magazine culturel



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Week-end mortel - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Mariage : le pire jour de sa vie - Saison 1
14:45 Keno - Loterie
14:55 Questions au gouvernement - Débat - Depuis le Sénat.
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire - «Petite enquête sur le plagiaire sans scrupules», d'Hélène Maurel-Indart
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national - Grand angle : Spéciale agriculture
19:55 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
22:30 Météo
22:35 Soir 3
23:05 Les sorties de la semaine - Magazine du cinéma
23:10 Terminator 2, le jugement dernier - Film de science-fiction



12:10 Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1ère partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Cloco - Drame
16:25 The centrifuge brain project - Court métrage
16:30 Le pacte - Thriller
18:10 Kaira shopping - Série humoristique - Slam - Saison 2
18:20 Les Simpson - Série d'animation - Simpson Horror Show XV - Saison 16 (1/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
21:50 Dexter - Série dramatique - La fin du minotaure - Saison 7 (4/12)
22:45 Hit & miss - Série dramatique
23:30 The office - Série humoristique - La liste - Saison 8 (1/24)
23:50 The office - Série humoristique - Bons points et récompenses - Saison 8 (2/24)



12:00 En famille - Série humoristique
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 Trop jeune pour être mère - Téléfilm dramatique
15:40 Trois filles, trois mariages, un tour du monde - Téléfilm humoristique
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Beauvais
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:25 60 secondes chrono - Jeu

La sélection



20:50

R.I.S. Police scientifique - Série policière



Durée : 0h55 - Acteur : Clémentine Celarié, Michel Voïta, Anne-Charlotte Pontabry - Réalisateur : Hervé Brami
La menace - Saison 8 (11/12)
Après que deux hommes ont été égorgés en pleine rue, l'équipe du RIS mène l'enquête. Si l'une des victimes était bien une cible, l'autre est un meurtre gratuit.



20:45

Des paroles et des actes - Magazine politique



Durée : 2h20 - Invité : Marine Le Pen - Présentateur : David Pujadas

En phase avec l'actualité politique, David Pujadas accueille Marine Le Pen pour évoquer avec elle la progression des thèses du Front national dans l'opinion française. Selon un baromètre annuel de TNS-Sofres publié mercredi 6 février, 32% des Français se déclarent en effet «tout à fait» ou «assez» d'accord avec les idées défendues par le parti frontiste. Sur le plateau, Marine Le Pen commente le résultat de ce sondage et répond aux questions des journalistes présents sur le plateau. Elle est également soumise à un face-à-face contradictoire avec plusieurs invités issus d'autres formations politiques.



20:45

Terminator 3 : le soulèvement des machines - Film de science-fiction



Durée : 1h45 - Acteur : Arnold Schwarzenegger, Nick Stahl, Claire Danes - Réalisateur : Jonathan Mostow
Aidé par un Terminator modèle T-101, un jeune homme, le futur sauveur du monde, tente de survivre au terrible robot qui a été envoyé du futur pour l'éliminer.



20:55

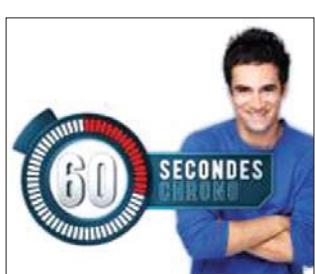
Dexter - Série dramatique

Durée : 0h55 - Acteur : Michael C Hall, Jennifer Carpenter, Matt Gerald - Réalisateur : Stefan Schwartz
A tombeau ouvert - Saison 7 (3/12)
Sous la surveillance de sa sœur, Dexter ne peut pas laisser libre cours à ses pulsions et commence à perdre pied. Il doit se débarrasser de Louis Greene.



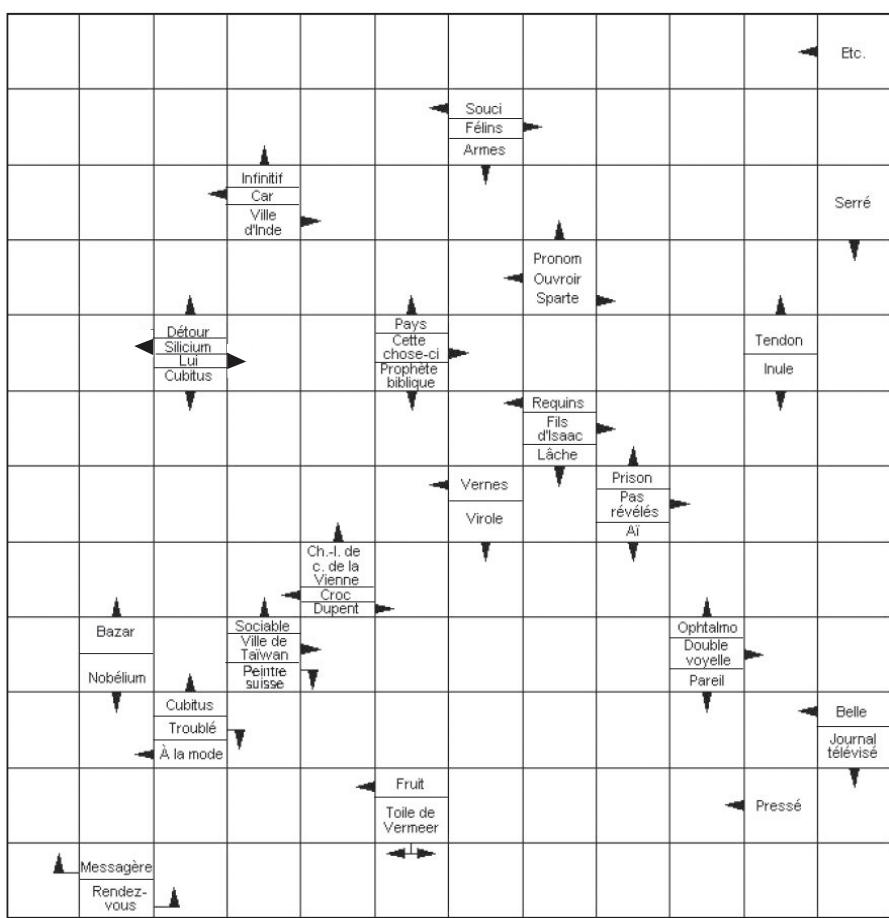
20:50

60 secondes chrono - Jeu



Durée : 2h35
Pour cette nouvelle session, des classiques mais aussi des épreuves inédites attendent la famille qui a accepté de remonter ses manches avec un objectif : relever en «60 Secondes chrono» chacun des dix défis proposés par Alex Goude et son équipe, basés comme d'habitude sur des objets de la vie quotidienne. Au programme : le «billet verre», ou comment retirer un billet de 10 euros coincé entre deux goulots de bouteille, ou encore les «œufs au plat». A chaque réussite, la famille franchit une nouvelle marche sur l'échelle des gains en vue de la cagnotte ultime : 100 000 euros. Mais attention, la difficulté augmente à chaque étape. Jusque-là, une seule famille a décroché le gros lot. Les participants feront-ils aussi bien ce soir ?

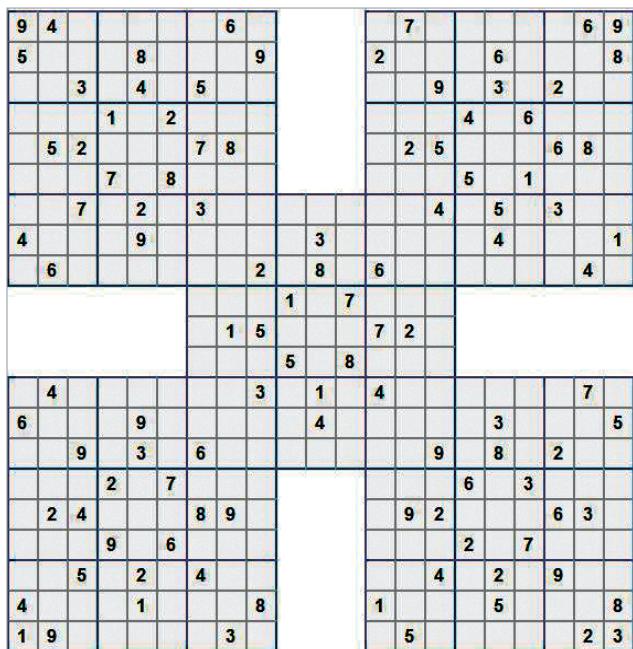
Mots fléchés n°202



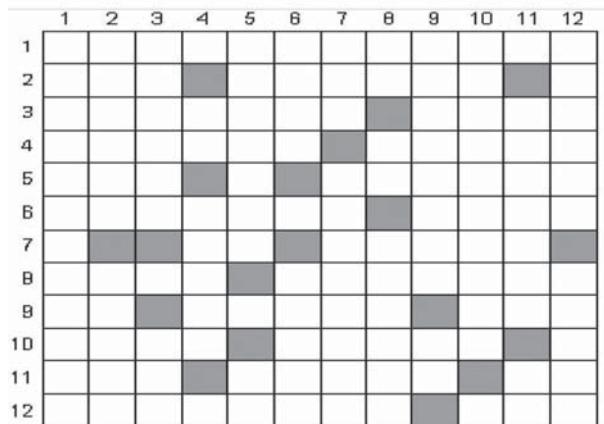
Samurai-sudoku n°202

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°202



Horizontal :

- Arrêter
- Fille de Cadmos - Lac de l'ancienne Égypte
- Expression rieuse - Appareil pour serrer
- Personne employée à des travaux d'utilité collective - Villages isolés
- Trois -- Arbres voisins du bouleau
- Économiser avec excès - Dévidoir servant à tirer la soie des cocons
- Platine - Cri à parlant des bovidés
- Génie - Dévoiler
- Coup de baguettes donné sur le tambour - Meurtre - Dans la rose des vents
- Prénom féminin - Entoures
- Qui éprouve de l'émotion - Résonne lentement - Règle de dessinateur
- Papier très fin - Rigide

Vertical :

- Industries et commerces des alcools et liqueurs
- Extraordinaire - Petite quantité d'un liquide
- Préoccupations - Ouvrage en maçonnerie
- Radium - Racine d'un arbrisseau du Brésil
- Négligemment - Tellure
- Un des points cardinaux - Arbre aux grandes feuilles palmées
- Au golf, cheville - Ensemble des moyens dont dispose un Etat pour assurer sa sécurité
- Déterioration des grains par la nielle - Néon
- Objets servant à la cuisine
- Partisans convaincus - Pronom personnel
- Police (argot) - Imaginer

Proverbes

Les mouches ne font pas de miel.

Proverbe algérien

L'âne à la cicatrice indélébile, qui a écarté d'un trait tous ses amis.

Proverbe berbère

Qui n'est pas amoureux n'est pas homme.

Proverbe arabe

Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 21 février

1989 : Václav Havel est condamné à 9 mois de prison pour avoir participé à une manifestation non autorisée en Tchécoslovaquie.

1992 : le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi de 14 000 casques bleus dans trois régions de Croatie à majorité serbe.

1997 : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.

2003 : Hans Blix demande au gouvernement irakien la destruction d'ici le 1er mars des missiles Al-Samoud 2.

Célébrations :

- Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, marquée depuis 2000 dans plusieurs pays.

- **Bangladesh** : Journée du mouvement pour la Langue, commémorée depuis 1952 le Mouvement pour la Langue et ses manifestations sévèrement réprimées pour la reconnaissance du bengali.

- **Barbade** : Rihanna Day (Journée de Rihanna), honore depuis 2008 la chanteuse originaire de la Barbade, le lendemain de son anniversaire.

- **Bhoutan** : Anniversaire du roi.

- **Iran** : Mort du prophète Mahomet et de l'imam Sadegh.

- **États-Unis, Porto Rico, îles Vierges des États-Unis, Samoa, îles Marianne du Nord** : Presidents' Day (Jour des présidents).

COMITÉ OLYMPIQUE ALGÉRIEN (ÉLECTIONS)

Samedi 9 mars date butoir pour le dépôt des candidatures

La date limite pour le dépôt des candidatures pour la présidence du Comité olympique algérien (COA) ainsi que pour le bureau exécutif a été fixée au samedi 9 mars (18h00), a annoncé

mercredi la commission de candidature de l'instance olympique. L'assemblée générale élective (AGE) du COA est prévue samedi 16 mars au siège du COA à Ben Aknoun (Alger). Le COA

traverse une crise aigüe depuis juin 2011, au lendemain du retrait, par le président, de toutes les prérogatives au secrétaire général. Les bilans moral et financier du Comité olympique

algérien ont été rejetés par les membres de l'assemblée générale ordinaire, le 14 février dernier. Le directeur général des sports au ministère de la Jeunesse et des sports, M. Mokhtar

Boudina, a estimé lundi lors d'une émission de la radio nationale que la crise du Comité olympique a été "préjudiciable" pour le sport algérien durant le cycle olympique (2009-2012).

TLEMCEN

Le 7ème tournoi international de tennis a débuté à Mansourah

La 7ème édition du tournoi international de tennis juniors (filles et garçons) a débuté mardi au niveau des courts de Mansourah (Tlemcen) avec la participation d'environ 80 joueurs venus de 15 pays. Les rencontres de la première journée ont été consacrées aux 16ème de finale mettant en lice 64 joueurs dont quatre non classés au classement ATP mais intégrés aux compétitions après leur qualification au tour préliminaire disputé aux mêmes courts ces deux derniers jours. Les participants à cette manifestation sportive organisée par la fédération algérienne de tennis FAT en collaboration avec la ligue de wilaya sont venus notamment d'Europe (France, Espagne, Ita-

lie) et de certains pays arabes (Egypte, Maroc, Tunisie et Yémen). Les rencontres se déroulent en système d'élimination directe alors que les finales se disputeront en simple et double samedi prochain. Les vainqueurs de ce tournoi devront améliorer leur classement au tableau international ATP et participer à d'autre

tres compétitions internationales, explique-t-on. Toutes les conditions requises pour assurer la réussite de ce tournoi ont été réunies. Six courts de tennis de Mansourah ont fait l'objet de travaux de réhabilitation pour mieux accueillir les sportifs avec la réalisation de nouveaux gradins d'une capacité de 200 places.

ITALIE/COMITÉ OLYMPIQUE Giovani Malago nouveau président

Giovani Malago a été élu président du Comité olympique italien (Coni), mardi, et succède à Gianni Petrucci. Malago, 53 ans, a été élu par 40 voix contre 35 à Raffaele Pagnozzi, secrétaire général du Coni depuis 20 ans, qui faisait figure de favori. Malago fut notamment président du Comité d'organisation des Mondiaux de natation à Rome en 2009.

LE MINISTRE MAROCAIN DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

«Le sport marocain souffre d'un manque de gouvernance, de transparence et de démocratie»

Le ministre marocain de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Ouzzine a reconnu mardi que le sport souffrait, au Maroc, d'un manque de gouvernance, de transparence et de démocratie, en insistant sur le lien entre les performances et la consécration de la démocratie dans le domaine de la gestion sportive et la reddition des comptes. M. Ouzzine qui était l'invité du forum organisé par l'agence de presse marocaine sous le thème "la crise du sport marocain : s'agit-il d'une crise structurelle et comment en sortir?", a souligné notamment la faiblesse de la base des pratiquants, qui entrave l'émergence d'une élite capable de rivaliser à haut niveau sur les plans continental et international. Selon lui,



la faiblesse de la base des pratiquants (environ 25.000 licenciés) expliquait l'absence du sport marocain dans nombre de disciplines au niveau mondial, déplorant la régression de la pratique sportive au sein des établissements scolaires et dans les quartiers et l'échec du système sport-étude en raison de "l'absence d'une stratégie claire en la matière". Evocant la polémique sur la légitimité au niveau des fédérations sportives, il a estimé que "le temps des fédérations de souveraineté est révolu". "Une fédération est forte par ses résultats, sa popularité et la base de ses pratiquants", a-t-il dit en annonçant que 85 % des fédérations sportives marocaines sont revenues à la légitimité.

de 160 athlètes filles et garçons, issus de 16 ligues de wilaya dont celles de Mostaganem, Chlef, Alger, Blida, Bouira, Bordj Bou-Arreridj, Tarf, Annaba, Batna et Constantine et Oran, a indiqué le président de la ligue, M. Mohamed Benzem-

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (13E J)

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 13e journée du champion de Super-Division de basket-ball, disputée mardi:

Groupe A:

MS Cherchell - COBB Oran	66-71
USM Blida - USM Alger	72-73
ASMI Blida - CRB Dar Beida	63-72
O. Batna - GS Pétroliers	59-91
IRBB Arreridj - AU Annaba	85-75

Classement

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	25	13
2. CRB Dar Beida	25	13
3. USM Blida	21	13
-IRBB Arreridj	21	13
5. O. Batna	20	13
6. MS Cherchell	18	13
7. COBB Oran	17	13
- USM Alger	17	13
9. ASMI Blida	16	13
10.AU Annaba	14	13

Groupe B:

CRB Témouchent - CSMBB Ouargla	67-71
NA Hussein-Dey - WA Boufarik	59-70
AB Skikda - CSM Constantine	65-84
NB Staoueli - CRM Birkhadem	70-59
US Sétif - OM Bel-Abbes	94-73

Classement

Classement	Pts	J
1. CSM Constantine	26	13
2. US Sétif	23	13
3. WA Boufarik	21	12
- NB Staoueli	21	13
5. CSMBB Ouargla	19	12
- NA Hussein-Dey	19	13
7. AB Skikda	18	12
8. OM Bel-Abbes	15	13
9. CRB Témouchent	14	13
10.CRM Birkhadem	13	12



TAEKWONDO

Le championnat national (cadets) à Oran les 15 et 16 mars

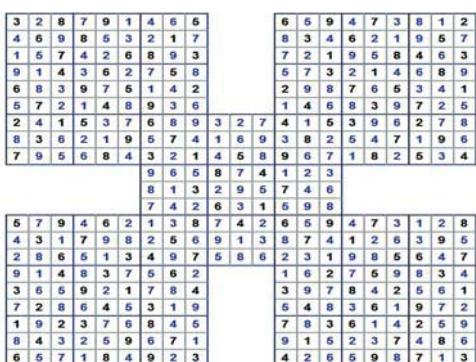
Le championnat national de Taekwondo (cadets/cadettes), aura lieu les 15 et 16 mars prochain au palais des sports d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de la ligue oranaise de Taekwondo.

Cette compétition verra la participation

de 160 athlètes filles et garçons, issus de 16 ligues de wilaya dont celles de Mostaganem, Chlef, Alger, Blida, Bouira, Bordj Bou-Arreridj, Tarf, Annaba, Batna et Constantine et Oran, a indiqué le président de la ligue, M. Mohamed Benzem-

mour. La première journée de ce championnat prévoit le déroulement des combats éliminatoires dans les deux catégories "filles et garçons", tous poids confondus, alors que les finales auront lieu la journée suivante, a ajouté la même source.

Solution Samurai-sudoku N°201



Solution Mots Croisés N°201

EMOUSTILLER■
GEL■TON■AVEC
OLIGARCHIE■O
CEVENOLE■NEE
ERE■NNE■ITOU
N■TUE■MENEUR
TR■SUJETS■ES
R■TEXAN■US■■
ISAR■ITALIEN
SOLEIL■STERE
MIEN■LISEURS
ER■TUILE■RE■

Solution Mots Fléchés N°201

RACCOMPAGNER
IBERIE■BLED■
BADEN■PRO■ED
OTE■DRAISINE
UT■FROISSE■P
LUXUEUX■INFO
DEUX■G■UNAUS
IAISES■E■NE
NONNE■ANSE■R
G■H■RACE■RA■
USURPA■VANDA
E■ABERRATION

LIGUE 1 (MISE À JOUR)

Malgré sa défaite, l'Aigle Noir reste aux commandes

L'USM Alger a infligé au leader du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, l'ES Sétif (1-0), sa troisième défaite de la saison en match de mise à jour du calendrier, mardi au stade Omar Hamadi.

Les Usmistes plus déterminés que leur adversaire du jour, ont inscrit leur unique but de match grâce à l'ex-séfifien Abdelmalek Ziaya sur penalty à la sixième minute de jeu. Les protégés de Rolland Courbis, qui ont terminé le match en infériorité numérique après l'expulsion de Boudebouda pour cumul de cartons, ont manqué l'occasion de corser la marque par Benmoussa qui a raté un penalty accordé par l'arbitre Abid Charef, à quelques minutes de la fin de la partie.

A la faveur de ce succès, l'USM Alger se hisse à la troisième place avec 37 points, tandis que l'ES Sétif conserve son fauteuil de leader avec quatre longueurs d'avance sur l'USM El Harrach.

Le derby de la Kabylie, entre la JSM Béjaïa et la JS Kabylie disputé au stade de l'Unité maghrébine à huis clos, n'a pas connu de vainqueur (2-2). Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes. La JSM Béjaïa qui espérait renouer avec la victoire qui fuit le club depuis plusieurs semaines, à l'occasion de la réception de son voisin la JSK, s'est montrée une nouvelle



fois incapable de s'imposer à domicile. Les hommes de Salinas ont ouvert le score par Mebarki à la demi-heure de jeu, mais la réaction des partenaires de Messaidia a été rapide avec une égalisation de l'international Belkalem (40') et un deuxième de Messaidia (44'). Au retour des vestiaires, Zeghlia a permis à la JS Kabylie de remettre les pendules à l'heure (48'). Avec ce nul, la JS Kabylie reste scotché à la septième place avec 28 points devant son adversaire du jour la JSM Béjaïa (27) en compagnie de la JS Saoura.

Dans l'autre match de mise à jour, le MC El Eulma et le CA Batna se sont séparés sur un score vierge. La lanterne rouge, le CA Batna qui restait sur une victoire en déplacement sur le WA Tlemcen (1-0), signe son second résultat positif de suite, mais

reste à la dernière place avec 15 points. A l'inverse, le MC El Eulma rate une bonne occasion de se hisser au milieu de tableau.

Classement:	Pts	J
1. ES Sétif	46	21
2. USM El Harrach	42	21
3. MC Alger	36	21
4. USM Alger	34	20
5. CR Belouizdad	33	21
- .CS Constantine	33	21
7. JS Kabylie	28	21
8. JS Saoura	27	21
- .JSM Béjaïa	27	21
10. CABB -Arréridj	24	21
11. MC El Eulma	23	20
12. ASO Chlef	22	21
13. MC Oran	20	21
- .USM Bel-Abbès	20	21
15. WA Tlemcen	18	20
16. CA Batna	15	21

Hamar : «Le titre ne nous échappera pas»

Le président du département football à l'ES Sétif, Hassan Hamar, s'est dit persuadé que le titre de champion ne filera pas des mains de son équipe cette saison, malgré la défaite concédée mardi soir sur le terrain de l'USM Alger (1-0) pour le compte de la mise à jour de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 algérienne. "En dépit de cette défaite, nous sommes toujours les mieux placés pour garder notre titre de champion pour la deuxième saison de rang. Les échecs de l'USM El Harrach et du MC Alger samedi passé ont arrangé nos affaires", a déclaré Hamar aux journalistes à l'issue du match déroulé au stade Omar Hamadi à Bologhine. "L'Aigle noir" préserve toujours son avance de quatre points sur le dauphin l'USMH qui a perdu samedi passé sur le terrain de l'ASO Chlef (3-0), et de dix points sur le MCA, défait sur le terrain de l'USM Bel Abbès (2-1) et qui perd sa troisième place au profit de l'USMA, désormais distancée de neuf unités par rapport au leader.

L'ESS, invaincu depuis neuf rencontres, et qui s'était illustré par l'enchaînement de cinq victoires de rang depuis le début de la phase retour, a payé les frais "des absences de taille" enregistrées au sein de son effectif lors de



son déplacement à Alger, selon Hamar. "Ce n'est pas facile de se passer des services de quatre cadres de l'équipe à la fois. Belkaid, Benabderahmane, Delhoun et Aoudia (blessés, ndlr), nous ont beaucoup manqué dans ce match", a-t-il estimé. Hamar a toutefois reconnu le mérite des Usmistes dans cette victoire, obtenue grâce à un but inscrit dès les premières minutes de la partie par l'ancien attaquant de l'ESS, Abdelmalek Ziaya au prix d'un penalty. "Nous avons été cueillis à froid, mais mon équipe a su revenir dans le match en se créant quelques belles opportunités de scorer, sans pour autant les concrétiser. Certes, nous aurions pu aspirer à mieux, mais l'USMA mérite également les trois points", a-t-il poursuivi.

Le responsable séfifien a fait savoir, en outre, qu'il "mène énormément" sur les cinq matches restant à disputer par son équipe à domicile pour garder sa couronne, surtout que son équipe a enregistré un sans faute chez lui cette saison. Lors de la prochaine journée, les protégés de l'entraîneur français, Hubert Velud, accueilleront dans leur stade fétiche du 8-Mai 1945, le MC Oran, un mal classé (13^e), une occasion pour eux de renouer vite avec la victoire.

JS SAOURA

Beldjilali à Montpellier pour des tests

Le milieu offensif de la JS Saoura (Ligue 1 algérienne de football), Beldjilali s'est envolé mardi à Montpellier (France) pour subir des tests physiques et techniques, en vue de son éventuel recrutement par le club de Ligue 1 française, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'équipe du sud algérien.

Arrivé à Saoura (Béchar) depuis deux saisons et demi, Beldjilali (24 ans), a contribué grandement à l'accession historique de la JSS à la Ligue 1 cette saison. Il est considéré également comme l'une des révélations du

championnat professionnel algérien. Outre Montpellier, un club turc et un autre du Qatar, convoitent le jeune joueur, mais ce dernier préfère tenter une expérience en France, précise la même source.

"A cet âge, le moment est propice pour Beldjilali d'embrasser une carrière professionnelle. Ce serait une expérience bénéfique pour lui et pour le football algérien. Il a les critères pour être sélectionnable à l'avenir", a affirmé à l'APS le président de la JSS, Mohamed Zerouati.

Beldjilali, dont le contrat avec la JSS



expirera en juin 2014, est un pur produit du MC Oran (Ligue 1, Algérie), mais il n'a pas réussi à s'imposer dans ce club, d'où ses passages à l'USM Blida puis le CR Témouchent (Ligue 2), avant d'atterrir à la JSS.

Programme des rencontres

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (19^E JOURNÉE - GR- "OUEST")

Programme des rencontres comptant pour la 19^e journée du championnat interrégions de football, (groupe Ouest), prévues demain (15h00):

MB Sidi-Chahmi - CRB Hennaya
CRB Aïn-Turck - HB El-Bordj
CRB Adrar - CRB Bougtob
ES Araba - NRB Bethioua
ORB Oued Fodda - MCB Debda
SC Mécheria - JS Sig
CRB Bel Badis - SCM Oran
Exempt: Z.S.Aïn Témouchent

Classement:	Pts	J
1. ES Araba	34	16
2. CRB Bougtob	31	17
3. CRB Ben Badis	30	17
4. ORB Oued Fodda	29	16
5. JS Sig	26	17
- .SCM Oran	26	17
7. HB El Bordj	25	17
8. SC Mécheria	24	17
9. MB Sidi Chahmi	22	16
10. NRB Bethioua	21	16
11. CRB Aïn El Turck	17	17
12. CRB Hennaya	16	17
13. ZSA Témouchent	14	16
14. MCB Debda	11	17
15. CRB Adrar	9	17

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR "OUEST"- 17^E JOURNÉE)

Programme des rencontres comptant pour la 17^e journée du championnat national amateur (groupe Ouest) de football, prévue samedi (14h30):

US Remchi - CC Sig
IS Tighenif - MB Hassasna
ES Berrouaghia - JS Emir Abdelkader
USMM Hadjout - RCB Oued R'hiou
JSM Tiaret - RC Relizane
OM Arzew - WA Mostaganem
GC Mascara - IRB Maghnia

Classement:	Pts	J
1. USMM Hadjout	33	16
2. IRB Maghnia	31	16
3. MB Hassasna	26	16
4. ES Berrouaghia	24	16
5. JSM Tiaret	23	16
6. RC Relizane	21	16
- CC Sig	21	16
8. GC Mascara	18	16
9. WA Mostaganem	17	16
- OM Arzew	17	16
11. US Remchi	16	16
- RCB Oued R'hiou	16	16
13. IS Tighenif	15	16
- JSEmir Abdelkader	15	16

LRF OUARGLA (19^E JOURNÉE) :

Programme des rencontres comptant pour la 19^e journée du championnat régional division Une de football, (ligue de Ouargla), prévue ce week-end :

CS jc Illizi - US Souf
IR Aheggar - CRB Tebesset
Olympic Magrane - IRB Laghouat
CRB Ksar Hirane - ASB Metili
JS Sidi Bouaziz - ASC Ouargla
IRB Tadjmouat - HB Ghardaïa
JMC Lahdeb In Salah - IRB Berriane
NRB Meggarine - WRH Tamanrasset
CRB Djamaa - IRB Nezla

LIGUE 2 (22^{ÈME} JOURNÉE)

USM BLIDA-RC ARBAA

le derby à l'affiche

Le leader, le RC Arbaâ effectuera demain un court mais périlleux déplacement à Blida pour affronter l'USM Blida dans le choc de la 22^{ème} journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle, alors que ses deux poursuivants directs, le CRB Aïn Fekroun et le MO Béjaïa accueillent le MC Saïda et l'AS Khroub, deux équipes qui luttent pour leur maintien.

Le RC Arbaâ, qui reste sur un succès à l'arraché contre le MSP Batna (1-0) devra sortir le grand jeu pour espérer décrocher un résultat positif au stade Brakni contre un adversaire, certes, largué de la course à l'accession mais n'a pas abdiqué pour autant, et compte se racheter de la défaite du match aller.

Les deux derniers déplacements du leader à Aïn M'lila et à Mohammadia s'étaient soldés par deux cuisants échecs pour les protégés de Samir Boudjaârane qui sont conscients de la difficulté du derby de la Mitidja. Pour Saâdaoui, le match contre l'USM Blida s'annonce très ardu mais ses partenaires sont décidés à faire le maximum pour conserver leur fauteuil de leader.

"Nous allons affronter une équipe difficile à manier sur son terrain et qui aspire toujours à l'accession. C'est un derby chaud et tout peut arriver. Nous allons à Blida avec la ferme détermination d'obtenir un résultat positif" a indiqué Saâdaoui à la presse. De son côté, l'USM Blida qui reste sur une défaite loin de ses bases, se doit de réagir pour ne pas être distancé un peu plus par le trio de tête. Une victoire est plus qu'imperative pour les partenaires de Ouznadji.

Pour ce derby, le coach Bouhgal pourra être privé des services de certains joueurs clés à l'instar de Hamia, Hamidi ou encore Ouznadji, tous incertains à cause de blessure. Le CRB Aïn Fekroun (2^{ème}) aura pour sa part, une bonne occasion d'enchaîner une nou-

velle victoire à l'occasion de la réception du MC Saïda, et mettre de la pression sur le leader. Les partenaires de Kara, intraitables sur le terrain de Aïn M'lila ne devraient pas, a priori rencontrer trop de difficultés pour s'imposer contre une équipe du MC Saïda qui lutte pour son maintien. De son côté, le MO Béjaïa (3^{ème}) qui a vécu une semaine difficile après l'agression dont ont été victimes des membres de son bureau directeur, lesquels ont annoncé à l'occasion leur démission collective, accueillera l'AS Khroub dans un match qui ne sera pas de tout repos. L'équipe dirigée par Moudad Rahmouni s'est entraînée dans des conditions difficiles qui risquent de se répercuter sur le rendement des joueurs le jour du match. Le MOB, largement dominé par l'ASM Oran (3-1) lors de précédente journée, devra se passer de certains joueurs cadres pour diverses raisons à l'instar de Madi (suspendu), Kheddiss et Chabana (blessés).

Quant à l'ES Mostaganem (3^{ème}) à une longueur du MOB, il accueillera l'O Médéa en perte de vitesse, et qui enchaîne les mauvais résultats. En bas de classement, le SA Mohammadia qui demeure sur deux succès de suite accueillera l'ASM Oran avec la détermination de signer un nouveau succès dans l'optique de l'accession. Le MO Constantine (15^{ème}) se rendra à Batna pour en découdre avec le MSP Batna avec l'espérance de revenir avec un bon résultat.

Programme de demain :

À 15h

ABM - USMAn
ESM - OM
NAHD - CRT
MSPB - MOC
SAM - ASMO
CRBAF - MCS
USMB - RCA
MOB-ASK (18h)

ASM ORAN

Probable prolongation du contrat de l'entraîneur Mouassa

La direction de l'ASM Oran espère garder son entraîneur Kamel Mouassa en vue de la saison prochaine, sur laquelle elle mise énormément pour effectuer son retour parmi l'élite, a indiqué hier Houari Benamar le manager général du club de Ligue "deux" algérienne de football.

"Au vu du travail réalisé par Mouassa depuis son arrivée au club, on tient énormément à prolonger son séjour parmi nous. On va donc lui proposer prochainement une prolongation de son contrat", a déclaré à l'APS, le responsable à la formation oranaise.

Mouassa, qui a dirigé plusieurs équipes algériennes et tunisiennes, avait rejoint le deuxième club de la capitale de l'Ouest à deux journées de la fin de la phase aller, en remplacement de Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui a démissionné en laissant son équipe dans le bas du classement. Le natif de Guelma est parvenu à redresser la situation, en réalisant des résultats positifs ayant permis aux Vert et Blanc de quitter la zone rouge et de se rapprocher même de la troisième place qui donne accès à la Ligue "une".

Les coéquipiers du capitaine, Tayeb Berramla, auteurs d'une belle victoire sur le MO Béjaïa (3^{ème}) vendredi passé, se retrouvent désormais à la 6^{ème} place avec 30 points, soit à sept longueurs des Béjaouis. Malgré cela, le manager des gars de "M'dina J'dida" ne croit pas trop à l'accession cette saison, estimant que son équipe a plutôt raté ce pari lors de la phase aller.

"Quand on avait engagé Mouassa, c'était surtout pour éviter au club la relégation et préparer les assises d'une bonne équipe en vue de la saison prochaine, où on espère jouer l'accession. C'est la raison pour laquelle on tient d'ailleurs à le garder à l'issue de cet exercice", a-t-il poursuivi.

L'ancien entraîneur de la JS Kabylie, du CR Belouizdad et d'autres formations du premier palier, avait signé un contrat de six mois avec l'ASMO, rappelle-t-on. Les Oranais rendront visite vendredi au voisin SA Mohammadia, un mal classé, pour le compte de la 22^{ème} journée du championnat.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
NIF : 408016000002025

A V I S

D'APPEL DE CONSULTATION

N° 03 / 2013

Le wali de la wilaya de Chlef représenté par Monsieur le Directeur de la Santé et de la Population annonce un avis de consultation pour :

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

POUR LES POLYCLINIQUES

- FOURNITURE, POSE ET MISE EN SERVICE -

Lot N° 01 : Acquisition de deux ambulances médicalisées.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Chlef (bureau des marchés).

Les offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

I- L'OFFRE TECHNIQUE :

- La déclaration à souscrire, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges) ;
- La déclaration de probité, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges) ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce certifiée conforme par CNRC ;
- Une copie certifiée conforme du statut de l'entreprise pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale ;
- Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- L'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- Le numéro d'identification fiscale (NIF) pour les soumissionnaires ;
- Les copies certifiées conformes des attestations de mise à jour envers les organismes parafiscaux (CNAS, CASNOS) ;
- Une copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre du commerce (CNRC) pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale ;
- Les copies légalisées des bilans comptables des trois (03) dernières années (2008, 2009 et 2010) certifiés par un commissaire aux comptes ;
- Tous les documents intéressant la qualification du soumissionnaire dans le domaine concerné ainsi que ses références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrée par les services contractants concernés ;
- Attestation de garantie de l'équipement sur une durée minimale de deux (02) années. Toute offre ne proposant pas un délai égal ou supérieur à deux (02) ans sera rejetée ;
- Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire, et portant la mention «Lu et approuvé» à l'endroit prévu à cet effet.
- Certificat d'exclusivité.

II- L'OFFRE FINANCIÈRE :

- La soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

La date de dépôt des offres est fixée le **21^{ème} jour** qui correspond au dernier jour de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit, sous une grande enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées, l'une comportant l'offre technique, et l'autre l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 03/2013

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

POUR LES POLYCLINIQUES

- FOURNITURE, POSE ET MISE EN SERVICE -

«À NE PAS OUVRIR»

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la date de la première publication de l'avis de consultation.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique à **(14h00m)** et aura lieu au siège de la Direction de la santé et de population de la wilaya de Chlef.

Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation augmentée de **03 mois**.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers.

AG ORDINAIRE DE LA FAF

Raouraoua : «Nécessité d'un plan d'urgence pour former 9 000 entraîneurs»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua a insisté, hier à Oran, sur la nécessité d'un plan d'urgence pour former 9 000 entraîneurs.

Lors de la présentation du bilan moral à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire, le président de la FAF a fait remarquer que le football algérien dispose actuellement de 3 000 entraîneurs seulement, nombre jugé trop insuffisant pour encadrer 1

540 clubs engagés dans la compétition, sauf au passage le travail de bénévolat.

M. Raouraoua a également indiqué que pas moins de 8 000 matchs sont organisés chaque semaine à travers le pays, soulignant que l'Algérie est l'un des rares pays au monde qui dispose de championnats de U15, U17, U20 et seniors. D'autre part, le président de la FAF a fait part d'un projet de création d'un laboratoire de contrôle de dopage, le deuxième en Afrique après celui de Johannesburg (Afrique du Sud).



«Beaucoup reste à faire pour promouvoir les catégories de jeunes»

Le président de la Fédération algérienne de football, M. Mohamed Raouraoua a souligné, mercredi à Oran, que "beaucoup reste à faire" pour promouvoir la pratique de la discipline chez les catégories de jeunes. Dans une allocution prononcée lors de l'assemblée générale ordinaire de la FAF, M. Raouraoua a déclaré que l'équipe nationale des seniors ne doit pas demeurer "l'arbre qui cache la forêt", insistant sur l'importance d'accorder davantage d'intérêt pour la for-

mation de base. Dans le même ordre d'idées, il a cité que le football algérien qui compte 40.000 joueurs juniors n'arrive pas à franchir les phases éliminatoires de la coupe d'Afrique. Le président de la FAF s'est félicité, au passage, des conditions de préparation de la CAN U20 qu'abritera l'Algérie en mars prochain, souhaitant que cette compétition constituera un déclic pour rehausser le niveau des jeunes footballeurs algériens.

TIPASA

Création prochaine de deux écoles d'intégration sociale par le sport en partenariat avec la fondation Real Madrid

2 écoles d'intégration sociale par le sport seront "bientôt" créées à Tipasa, en partenariat avec la fondation Real Madrid, en application d'une convention de coopération algéro-espagnole dans le domaine du sport, a indiqué mercredi le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la wilaya. "Ce projet est destiné pour les jeunes démunis, non affiliés à des clubs, en vue de leur offrir un cadre adéquat pour l'élosion de leurs talents dans les disciplines sportives du football et du basket ball", a précisé à l'APS, M. Kamel Kaynou, ajoutant que ce projet "intervient en concrétisation d'une convention de partenariat entre la fondation Real de Madrid et l'Académie des écoles sportives de Tipasa, retenue par le ministère de tutelle pour une expérience pilote en la matière". Les deux écoles de football et de basket ball auront à prendre en charge une centaine d'athlètes chacune, dans les catégories d'âges allant de 7 à 17 ans, et ce après que la fondation madrilène ait formé des cadres algériens pour piloter cette expérience, tel que stipulé par la convention de partenariat entre les deux parties, est-il précisé. Selon un programme établi sur la base de cette convention, s'étalant de 2011 à 2015, la fondation Real de Madrid aura à assurer la formation des encadreurs et la fourniture des équipements pédagogiques.

COUPE DE L'UFAA DES CLUBS (1/4 DE FINALE RETOUR)

Le CR Belouizdad se rendra dimanche au Caire

Le CR Belouizdad se rendra dimanche prochain au Caire où il affrontera, 48 heures après, son homologue d'Al-Ismaily au stade de l'aviation de la capitale égyptienne en quart de finale retour de la Coupe de l'Union arabe de football (UFAA) des clubs, a-t-on appris hier auprès de la direction de la formation de Ligue 1 algérienne.

Lors du match aller disputé la semaine passée à Alger, les Belouizdadien ont été tenus en échec (1-1), hypothé-

quant ainsi leurs chances de se qualifier au dernier carré de l'épreuve.

Mais, l'entraîneur des Rouge et Blanc de la capitale, Fouad Bouali, avait estimé que "rien n'était encore joué", assurant que son équipe se rendra au Caire pour "valider son ticket au prochain tour et non pas pour faire du tourisme". Al-Ismaily, qui s'apprête à disputer son troisième match en championnat local, a été contraint d'accueillir le club algérien au Caire au lieu de

son stade à Al-Ismailya, en raison de la situation sécuritaire instable régnant dans le pays. Les dirigeants du club ont sollicité le ministère de l'Intérieur pour bénéficier du soutien de leurs supporters face au CRB, sachant que les rencontres du championnat local se déroulent à huis clos. Le représentant algérien affrontera le MC Alger vendredi au stade du 5-Juillet dans le cadre de la 22^e journée du championnat avant d'effectuer son voyage caïroite.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL A'

Lakhdar Adjali : «Je suis candidat au poste de sélectionneur»

L'ancien attaquant international algérien, Lakhdar Adjali, est candidat au poste de sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, a-t-on appris hier auprès de l'intéressé.

«Effectivement, je suis candidat au poste de sélectionneur de l'équipe A. J'ai envoyé mon curriculum vitae (CV) au président de la fédération algérienne (FAF), Mohamed Raouraoua, ainsi qu'au directeur technique national (DTN), Boualem Larouci. J'espère qu'ils vont tenir compte de ma demande», a affirmé à l'APS Adjali dans un entretien téléphonique depuis la France. Adjali (41 ans) a fait ses classes au NA Hussein Dey avant de s'expatrier en France pour jouer à Amiens SC et le FC Martigues, entre autres. Titulaire d'une licence UEFA (A), et de diplômes dans la préparation mentale et psychologie du sport ainsi que dans l'expertise tactique par vidéo, Adjali espère à nouveau servir le football national, après plus de 20 ans à l'étranger. «Je suis très intéressé par ce poste, d'autant que j'ai acquis une certaine expérience dans ce domaine. Actuellement, je suis en charge

actuellement de la réserve professionnelle de l'équipe d'Amiens (18-21 ans), ce qui sied parfaitement à mon ambition de diriger l'équipe nationale A'. J'aimerais bien servir à nouveau le football algérien, après l'avoir fait en tant que joueur», a-t-il ajouté. Adjali qui avait porté le maillot national à 22 reprises, est médaillé d'argent avec l'équipe olympique lors des Jeux méditerranéens disputés en 1993 en Languedoc-Roussillon (France). Appelée à livrer une double confrontation face à la Libye, en juin et juillet prochain, qualificative pour le prochain championnat d'Afrique des nations CHAN 2014 en Afrique du Sud, réservée aux joueurs locaux, l'équipe nationale A', est sans sélectionneur depuis le départ du technicien Abdelhak Benchikha.

GRENADE

Yacine Brahimi : «Je n'ai pas envie de revenir à Rennes»

Le néo-international algérien Yacine Brahimi, actuellement prêté à Grenade (Liga espagnole) par le Stade Rennais, n'est pas chaud pour un retour en championnat de France de Ligue 1, la saison prochaine.

«Pour le moment, tout se passe très bien. Malgré quelques mauvais résultats, j'ai l'impression d'avoir réussi mon intégration sur et en dehors du terrain, au sein du club et de la ville» a déclaré Brahimi dans un entretien accordé au journal *Ouest France*. «Il ne me reste qu'un an de contrat avec le Stade Rennais. Personnellement, je n'ai pas envie de revenir à Rennes, même si les événements peuvent faire que j'y retourne. Pour le moment, j'essaie surtout de me concentrer sur le terrain. Mes représentants s'occupent de l'extra-sportif. Aujourd'hui, je suis bien à Grenade et j'y suis heureux. Je garde les bonnes choses, je délaissé les mauvaises : bref, cela me permet de continuer à grandir», a-t-il expliqué.

Agé de 23 ans, le milieu offensif algérien est en train de réaliser une bonne saison avec son club Grenade, qui lutte pour son maintien parmi l'élite espagnole. «La Liga est très relevée et ses caractéristiques sont bien différentes de celle de la Ligue 1 : pour mon style de jeu, c'est le championnat qui me correspond le mieux».

Grenade où évolue également l'autre international Algérien Hassan Yebda, occupe la 15^e place avec 26 points à l'issue de la 24^e journée du championnat d'Espagne. Yacine Brahimi, qui avait joué pour l'équipe de France dans les catégories juniores et espoirs a décidé au début du mois de février, de défendre les couleurs algériennes.



TORRES

Une touche en Italie

Disposant d'un bon de sortie pour l'été prochain, l'attaquant Fernando Torres ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir.annoncé à l'Atletico Madrid, ce dernier disposerait également d'une touche en Serie A.

Selon Fichajes, il s'agirait de l'Inter Milan. Les intéressés auraient pris plusieurs renseignements sur l'attaquant des Blues.

Milan AC



Verratti pour remplacer Pirlo !

Article publié le 19 février 2013 à 17h00 par Jordan dans AC Milan / PSG / Transferts / Une (0 commentaire). Parti du Milan AC pour rejoindre la Juventus, Andréa Pirlo, le milieu international italien est regretté par Silvio Berlusconi. Si bien que le propriétaire du Milan AC s'est exprimé concernant le remplacement de son ancien meneur de jeu.

« Je ne voulais pas vendre Pirlo. Cela s'est fait dans mon dos. Aujourd'hui, nous avons Montolivo. Et pour de main, nous nous intéressons à Verratti. » Ainsi,

après la Juventus de Turin, c'est au Milan AC de s'intéresser au prodige italien, qui a marqué son premier but avec la sélection italienne lors du dernier rassemblement. Paris retiendra-t-il son joueur à l'issue de la saison, où bien retiendra-t-il sa jeune perle ? Affaire à suivre !

Bayern : 82% de victoires, mieux que le Barça !

Le Bayern Munich est une véritable machine à gagner cette saison. Sur les 33 matchs officiels disputés, les Bavarois en ont remporté 27, soit un total de 82% de victoires ! Une statistique monstrueuse pour la formation allemande qui possède 15 points d'avance sur le deuxième en Bundesliga avec 18 victoires, 3 nuls, 1 défaite, et est toujours en lice en Ligue des Champions et en Coupe. Le Bayern fait mieux que le FC Barcelone (79% de victoires) et Manchester United (74% de victoires). Le meilleur club français est le Paris SG qui est classé 5e avec 67% de victoires.



KADIR ESPÈRE JOUER CONTRE PARIS

Martégal de naissance, Fouad Kadir est comme tout régional qui se respecte un fan inconditionnel de l'OM. Alors que la confrontation face au PSG approche à grands pas, l'ex-Valenciennois assure n'avoir jamais manqué ces chocs par le passé "sur le canapé, devant la télé ou dans des bars car je n'avais pas Canal+", étant jeune."

Ribéry : «Jouer le retour pour le gagner»

Le milieu offensif international tricolore du Bayern Munich, Franck Ribéry, auteur d'une prestation assez discrète lors de la victoire bavaroise à l'Emirates Stadium d'Arsenal (3-1) en 1/8e de finale aller de la Ligue des Champions mardi soir, voudra rééditer la même prestation collective lors du match retour dans 3 semaines pour se qualifier en 1/4 de finale de cette C1.

« On est très content surtout qu'on a gagné en marquant trois buts à l'extérieur.

Ce n'est jamais facile. Il faudra faire la même chose au match retour. On s'est mis dans de bonnes dispositions pour être en quarts de finale. Mais dans le football, ce

n'est jamais fini. Il reste un match. Il faudra prendre ce retour avec sérieux et le jouer pour le gagner. » La saison dernière, le Bayern Munich avait perdu en finale face à Chelsea.



Drogba, le pari pas si fou de Galatasaray

Avec l'arrivée de l'international ivoirien Didier Drogba, bientôt 35 ans, Galatasaray qui affronte les Allemands de Schalke 04 en huitième de finale aller de la Ligue des champions a réalisé un gros pari pour espérer retrouver les sommets euro-peens.

LIGUE 1 DE FOOTBALL (22^e J)LE LEADER APPELÉ À SE RACHETER,
DERBY PALPITANT À ALGER

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'ES Sétif, accueillera le MC Oran sous le signe du rachat, alors que deux belles affiches seront au programme : MC Alger-CR Belouizdad et JS Kabylie-USM Alger, à l'occasion de la 22^e journée prévue demain et samedi. Battue mardi au stade Omar Hamadi d'Alger par l'USMA (1-0), l'Entente n'aura d'autre alternative que de se racheter devant son public face au MC Oran (13^e, 20 pts), qui flirte avec la relégation.

Les Sétifiens ne devraient pas, a priori, trouver des difficultés pour venir à bout du MCO, dirigée désormais par l'entraîneur Sid Ahmed Slimani, en remplacement de Chérif El Ouazzani, limogé. Le dauphin, l'USMH, battue également lors de la précédente journée à Chlef par l'ASO (3-0), est appelé à réagir à domicile face au WA Tlemcen, 15^e et relégable. Les Harrachis, qui seront comme d'habitude soutenus par un large public acquis à leur cause, devront tout même rester vigilants devant une équipe de Tlemcen, blessée et avide de rachat.



L'USM Alger (3^e, 37 pts), auréolée de son succès face à Sétif, effectuera un déplacement périlleux à Tizi Ouzou pour donner la réplique à la JSK, dans un duel qui promet. La JSK, qui a réussi à revenir avec un point lors du derby de la Kabylie face à la JSM Béjaïa, sera devant un test révélateur face aux Usmites qui carburent à plein régime ces derniers temps.

La JSK (7^e, 28 pts), aura à cœur d'enregistrer une nouvelle victoire, qui lui permettrait de s'approcher du podium, alors que les Algérois espèrent consolider leur 3^e position. Le MC Alger (4^e, 36 pts), battu à Sidi Bel-Abbès (1-0) après trois succès de

rang, sera au rendez-vous avec le derby algérois face au CR Belouizdad (5^e, 33 pts), une rencontre qui va certainement drainer la grande foule du côté du stade olympique du 5-Juillet.

L'explication entre les deux formations algéroises sera à priori au vu de l'enjeu qui va caractériser les débats. Le CS Constantine (6^e, 33 pts), qui reste sur un match nul à Alger face au Chabab (1-1), évoluera cette fois-ci sur son jardin de Chahid Hamlaoui face à la JS Saoura, une équipe capable du meilleur comme du pire.

Les Constantinois, qui aspirent à terminer la saison à une place qualificative, devront sortir

le grand jeu face aux coéquipiers de Beldjilali, très accrocheurs. De son côté, la JSS (8^e, 27 pts), compte s'éloigner davantage de la zone de turbulences, et cela passera inéluctablement par un bon résultat du côté de Cirta.

Le CABB Arréridj (10^e, 24 pts), aura une belle occasion de distancer le premier relégable, l'USM Bel-Abbès, qui compte 20 pts à son escarcelle, à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef (12^e, 22 pts). Les joueurs de Abdelkader Amrani seront appelés à faire preuve d'efficacité devant des Chélifiens, qui semblent retrouver leurs sensations après la large victoire face à l'USMH. Au bas du classement, le CAB, lanterne rouge du championnat, accueillera l'USM Bel-Abbès, dans un duel de mal classés qui promet, vu l'enjeu de taille de la partie. Enfin, le MCE Eulma recevra la JSM Béjaïa, dans un match à priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Programme des rencontres

Le programme des rencontres de la 22^e journée du championnat

professionnel de football de Ligue 1, prévues demain et samedi :

Demain à 17h45 :
MC Alger - CR Belouizdad

Samedi 23 février (15h00):
MCE Eulma - JSM Béjaïa
CA Batna - USM Bel-Abbès
USM Harrach - WA Tlemcen
JS Kabylie - USM Alger
CS Constantine - JS Saoura
CABB Arréridj - ASO Chlef
ES Sétif - MC Oran (18h00)

Classement:	Pts	J
1. ES Sétif	46	20
2. USM El Harrach	42	21
3. USM Alger	37	21
4. MC Alger	36	21
5. CR Belouizdad	33	21
- . CS Constantine	33	21
7. JS Kabylie	28	21
8. JS Saoura	27	21
- . JSM Béjaïa	27	21
10. CABB Arréridj	24	21
11. MC El Eulma	23	20
12. ASO Chlef	22	21
13. MC Oran	20	21
-- . USM Bel-Abbès	20	21
15. WA Tlemcen	18	20
16. CA Batna	15	21

Publicité

**PLAYMODE GROUPE DISTRIBUTEUR
OFFICIEL ET EXCLUSIF DE NIKE EN ALGERIE**



**SOLDES
EXCEPTIONNELS REMISES ALLANT JUSQU'A**

NIKESTORE SIDI YAHIA, BAB EZZOUEUR, BEN M'HIDI, ORAN, SETIF, NIKE FOOTBALL FERHANI, PM GALLERY CHERAGA

-50%



CONSULTEZ NOTRE SITE : WWW.PMG.DZ